



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Deuxième session ordinaire
Rome, 16-20 novembre 2020

Distribution: générale	Point X de l'ordre du jour
Date: 9 juillet 2020	WFP/EB.2/2020/X-X/X/DRAFT
Original: anglais	Questions opérationnelles – Plans stratégiques de pays
	Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Projet de plan stratégique de pays — République démocratique du Congo (2021-2024)

Durée	1 ^{er} janvier 2021-31 décembre 2024
Coût total pour le PAM	1 673 766 710 dollars É.-U.
Marqueur de l'égalité femmes-hommes et de l'âge*	3

* <http://gender.manuals.wfp.org/en/gender-toolkit/gender-in-programming/gender-and-age-marker/>

Résumé

En République démocratique du Congo, la sécurité alimentaire et nutritionnelle souffre perpétuellement des effets des conflits, des épidémies et des phénomènes climatiques qui se succèdent dans le pays depuis des décennies. Le manque d'infrastructures et la faiblesse de l'investissement dans l'agriculture, la santé et le développement du capital humain se conjuguent pour entraver les progrès sur la voie de la réalisation des objectifs de développement durable 2 et 17. Plusieurs politiques et instruments juridiques visant à promouvoir la sécurité alimentaire et nutritionnelle existent mais le manque de coordination, les faibles capacités nationales et la croissance démographique exponentielle dressent de sérieux obstacles à l'élimination de la faim. L'instabilité politique et les interventions sectorielles cloisonnées menées pour répondre aux besoins de secours humanitaires et de développement ont également compromis l'obtention de résultats jusqu'à aujourd'hui.

Les fragiles capacités nationales en matière de préparation aux catastrophes et la faible aptitude du pays à faire face aux conflits incessants et au changement climatique contraignent les individus et les ménages pauvres à adopter des stratégies de survie néfastes dont les femmes font les frais

Coordonnateurs responsables:

Mme L. Castro
Directrice régionale
Afrique australe
courriel: lola.castro@wfp.org

M. C. Jibidar
Directeur de pays
courriel: claud.jibidar@wfp.org

d'une manière disproportionnée. Les interventions d'urgence et les opérations de développement sont compliquées par la taille imposante du pays et les déficiences du réseau routier, des ponts et des systèmes de transport fluviaux. Les problèmes pesant sur les systèmes alimentaires limitent l'offre; les marchés touchés par les conflits sont mal approvisionnés et 70 à 80 groupes armés sont présents à tout moment dans les zones où le PAM intervient. L'insécurité alimentaire et la malnutrition profondément enracinées sont entretenues par la pauvreté, les maladies comme Ebola, la rougeole ou la tuberculose, et l'accès limité aux services de santé, à l'éducation et aux moyens d'existence, sous-tendu par une inégalité entre les sexes profondément ancrée.

Dans le cadre du présent plan stratégique de pays, le PAM appuiera les priorités nationales définies par le Gouvernement pour parvenir à la sécurité alimentaire et nutritionnelle. À cet effet, il procédera à des réorientations fondamentales en s'engageant notamment à traduire l'approche du lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix (triple lien) en partenariats plus solides en vue de renforcer les capacités du pays (y compris grâce à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire) dans les domaines suivants: alimentation scolaire, nutrition, protection sociale au service de la sécurité alimentaire, préparation aux situations d'urgence et appui équitable dans le secteur de l'agriculture.

Le plan permettra au PAM de travailler avec le Gouvernement et les partenaires pour remédier aux défaillances en matière de gouvernance et aux lacunes techniques, afin de stimuler la production locale et la consommation d'aliments nutritifs. En collaboration avec le Gouvernement et un vaste éventail de partenaires, le PAM s'attaquera aux problèmes rencontrés chaque jour par les femmes et les hommes des zones rurales en raison du manque d'accès à la terre, aux marchés et aux aliments nutritifs, ainsi que des risques liés aux conflits et aux phénomènes climatiques.

Le plan stratégique de pays traite des problèmes liés à la nutrition, aux moyens d'existence et aux inégalités entre les sexes. Il vise à contribuer à la consolidation de la paix au moyen d'une assistance alimentaire qui ouvre de meilleures perspectives de subsistance à la population et aux réfugiés, femmes et hommes, tant dans le contexte des situations d'urgence que dans celui du développement. Des mesures promouvant la cohésion sociale, l'atténuation des conflits et la consolidation de la paix, ancrées dans des analyses des disparités entre les sexes et des risques, appuieront le renforcement de la résilience, l'amélioration des systèmes alimentaires nationaux et la création de nouveaux moyens d'existence décents au profit des personnes les plus vulnérables face à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition.

L'assistance apportée par le PAM au Gouvernement et à la population de la République démocratique du Congo sera articulée autour de quatre effets directs stratégiques complémentaires, qui correspondent également aux priorités institutionnelles du PAM:

- *Effet direct stratégique 1:* les populations touchées par un conflit ou une crise sont en mesure de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels pendant toute l'année.
- *Effet direct stratégique 2:* d'ici à 2024, le capital humain des populations à risque est protégé et renforcé d'une manière équitable et inclusive.
- *Effet direct stratégique 3:* d'ici à 2024, les moyens d'existence, la résilience, la cohésion sociale et la protection des petits exploitants et des acteurs des chaînes de valeur alimentaires sont améliorés et l'égalité des sexes progresse au sein de ces catégories de populations.
- *Effet direct stratégique 4:* les partenaires de l'action humanitaire et du développement ont accès à des services aériens fiables ainsi qu'à des services améliorés dans les domaines de la chaîne d'approvisionnement et autres pendant et après les conflits et les crises.

Le présent plan stratégique de pays a été élaboré en concertation avec le Gouvernement et d'autres partenaires. Il est harmonisé avec le Plan national stratégique de développement du Gouvernement approuvé en décembre 2019 et avec le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (2020-2024). Il contribue aux efforts déployés pour atteindre les objectifs de développement durable 2 et 17 et obtenir les résultats stratégiques du PAM 1, 3 et 8.

Projet de décision*

Le Conseil approuve le plan stratégique pour la République démocratique du Congo (2021-2024) (WFP/EB.2/2020/X-X/X), pour un coût total pour le PAM de 1 673 766 710 dollars É.-U.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

1. Analyse de la situation

1.1 Contexte national

1. Les conflits multiples, la pauvreté, l'insécurité alimentaire, la malnutrition, l'accès insuffisant aux services publics, l'instabilité sociopolitique, l'inégalité entre les sexes et les crises climatiques continuent à saper le bien-être et les moyens d'existence de la population de la République démocratique du Congo. L'insécurité alimentaire et la malnutrition sont exacerbées par les conflits, la pauvreté, la détérioration des infrastructures et des moyens de production, les systèmes alimentaires défaillants et la production déclinante, qui ont des incidences différentes sur les hommes et sur les femmes en raison de l'inégalité entre les sexes persistante.
2. D'après la dix-septième analyse de l'insécurité alimentaire en République démocratique du Congo selon le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC), relative à 2019–2020, qui date d'août 2019¹, la faim demeure un problème majeur dans le pays. Quelque 15,6 millions de personnes étaient en situation d'insécurité alimentaire en 2019 et, selon les prévisions pour la période allant de janvier à mai 2020, 13,3 millions de personnes devaient être touchées par l'insécurité alimentaire résultant de crises ou de situations d'urgence dans les zones rurales analysées². Dans les provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et de l'Ituri, l'insécurité alimentaire a été aggravée par la dixième épidémie d'Ebola, rendant les ménages touchés encore plus exposés à la faim et à la maladie.
3. Jusqu'à 700 000 travailleurs migrants congolais³ en Angola avaient été rapatriés de force fin 2018 et 905 059 réfugiés congolais s'étaient enfuis dans les pays voisins. Le nombre de personnes déplacées a atteint 5 millions⁴, la plupart d'entre elles fuyant les violences entre groupes armés et forces armées congolaises. La République démocratique du Congo accueille 548 801 réfugiés en provenance de pays voisins, notamment le Burundi, la République centrafricaine, le Rwanda et le Soudan du Sud⁵.
4. Le produit intérieur brut (PIB) de la République démocratique du Congo a progressé en moyenne de 7,8 pour cent par an entre 2011 et 2014 puis a ralenti pour devenir plus erratique, oscillant depuis lors entre 2 et 5 pour cent. L'économie est tributaire des cours mondiaux des minerais et est directement touchée par la situation en matière de sécurité dans l'est du pays. Le climat des affaires actuel n'attire guère les investisseurs et les indicateurs de développement humain sont extrêmement faibles: en 2018, la République démocratique du Congo était classée à la 176^{ème} place sur 189 pays selon l'indice de

¹ Groupe de travail technique chargé du cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire pour la République démocratique du Congo. 2019. *République démocratique du Congo: Analyse IPC de l'insécurité alimentaire aiguë, Juillet 2019–Mai 2020*. http://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/IPC_DRC_AFI_2019July2020May_French.pdf.

² *Ibid.*

³ Ces travailleurs migrants et ces réfugiés comptent en parts égales des femmes, des hommes, des filles et des garçons. Voir Betts, A. 2017. "Gender, violence, and deportation: Angola's forced return of Congolese migrant workers" dans Buckley-Zistel, S. et Krause U. (eds.) *Gender, Violence, Refugees. An Introduction*. <https://www.rsc.ox.ac.uk/publications/gender-violence-and-deportation-angola2019s-forced-return-of-congolese-migrant-workers>; Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). 2018. *Congolese situation: Responding to the needs of displaced Congolese and refugees. Annex – Angola*. <http://reporting.unhcr.org/sites/default/files/2018%20Congolese%20Situation%20SB%20-%20Angola.pdf>.

⁴ Aperçu des besoins humanitaires – Décembre 2019. <https://www.humanitarianresponse.info/fr/operations/democratic-republic-congo/document/rd-congo-aperçu-des-besoins-humanitaires-décembre-2019>; et Plan de réponse humanitaire 2020: <https://www.humanitarianresponse.info/en/operations/democratic-republic-congo/document/rd-congo-plan-de-r%C3%A9ponse-humanitaire-2020>.

⁵ *Ibid.*

développement humain⁶ et à la 152^{ème} place sur 160 pays selon l'indice d'inégalité de genre⁷. Le pays fait partie de ceux qui contribuent le moins aux émissions mondiales de carbone⁸, mais il est particulièrement exposé au changement climatique et n'est pas prêt à faire face à ses effets.

5. La proportion de la population vivant dans la pauvreté a reculé depuis 2004. Selon le Plan national stratégique de développement, 61,1 pour cent des femmes vivent en dessous du seuil de pauvreté, contre 51,3 pour cent des hommes⁹. Le taux de pauvreté demeure élevé bien qu'il ait baissé, passant de 69,3 pour cent en 2005 à 64 pour cent en 2012¹⁰. L'incidence de la pauvreté est supérieure à 60 pour cent dans la plupart des régions. Elle dépasse 70 pour cent dans la région du Grand Kasai et la province du Tanganyika, des zones récemment frappées par des conflits, et dans les provinces du Nord-Oubangui et du Sud-Oubangui qui accueillent des réfugiés en provenance de la République centrafricaine.
6. L'agriculture constitue la principale source d'emploi pour les 40 pour cent les plus pauvres de la population rurale¹¹ et représente plus de 60 pour cent du marché de l'emploi national. Le secteur n'est toutefois pas en mesure de générer suffisamment de revenus, d'emplois durables ou de produits alimentaires pour satisfaire les besoins du pays¹². La production, notamment de cultures vivrières, devra augmenter de 60 pour cent au cours des prochaines années pour progresser au même rythme que la croissance démographique¹³. Soixante-douze pour cent¹⁴ des exploitants et des petits entrepreneurs agricoles sont des femmes mais celles-ci possèdent moins de 10 pour cent des terres et seulement 2 pour cent des femmes ont accès aux services de crédit offerts par les institutions financières¹⁵.

⁶ Programme des Nations Unies pour le développement. 2018. *2018 Statistical Update: Human Development Indices and Indicators*. <http://hdr.undp.org/en/2018-update>. Page web de la Banque mondiale sur la croissance annuelle du PIB pour la République démocratique du Congo. <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.GDP.MKTP.KD.ZG?end=2018&locations=CD&start=2000>

⁷ Programme des Nations Unies pour le développement. 2018. *2018 Statistical Update: Human Development Indices and Indicators*. <http://hdr.undp.org/en/2018-update>.

⁸ Le pays est classé 186^{ème} sur 188 en ce qui concerne les émissions de carbone par habitant et contribue à seulement 0,09 pour cent des émissions mondiales de carbone (2017), essentiellement en lien avec l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie. Institut des ressources mondiales. 2017. <https://www.climatewatchdata.org/ghg-emissions>. Dans le cadre de "Notre Dame Global Adaptation Initiative" (ND-GAIN, 2016), le pays est classé 177^{ème} sur 181, ce qui en fait le douzième pays le plus exposé au changement climatique et le cinquième le moins prêt à faire face à ses effets.

⁹ Gouvernement de la République démocratique du Congo. 2019. *Plan national stratégique de développement: Vision de la RDC à l'horizon 2050*. <https://studylibfr.com/doc/6278652/plan-national-strategique-de-developpement>.

¹⁰ Banque mondiale. 2016. *République Démocratique du Congo: Évaluation de la pauvreté*. <http://documents1.worldbank.org/curated/fr/341621571238168904/pdf/Congo-Democratic-Republic-of-Poverty-assessment.pdf>

¹¹ *Ibid.* Le document ne fournit pas de données ventilées par sexe ou par âge ni par statut d'entrepreneur ou de propriétaire terrien.

¹² Gouvernement de la République démocratique du Congo. 2019. *Plan national stratégique de développement: Vision de la RDC à l'horizon 2050*. <https://studylibfr.com/doc/6278652/plan-national-strategique-de-developpement>.

¹³ *Ibid.*

¹⁴ En 2010, les femmes représentaient 50,4 pour cent de la population totale et 64,8 pour cent de la population rurale. La population active compte 38,5 pour cent de femmes, mais dans le secteur agricole ce pourcentage s'élève à 72,6 pour cent. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). 2011. *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2010-2011. Le rôle des femmes dans l'agriculture: Combler le fossé entre les hommes et les femmes pour soutenir le développement*. <http://www.fao.org/publications/sofa/2010-11/fr/>

¹⁵ Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes). 2016. "Take five: Empowering women through climate-smart agriculture in the DRC". <https://www.unwomen.org/en/news/stories/2016/11/take-five-empowering-women-through-climate-smart-agriculture-in-the-drc>. Il convient de noter que les statistiques actuelles ne sont pas ventilées par sexe et par âge d'une manière fiable.

7. D'après l'indice de capital humain établi par la Banque mondiale en 2018, la République démocratique du Congo s'est classée au 146^{ème} rang sur 157 pays¹⁶, principalement en raison des indicateurs relatifs à l'éducation. Le système éducatif est confronté à de graves difficultés: le taux national d'achèvement du cycle primaire était de 66,7 pour cent en 2018 (76 pour cent pour les garçons et 62 pour cent pour les filles)¹⁷, avec d'importantes disparités provinciales. Après six années passées dans le système éducatif, seuls 47 pour cent des jeunes sont alphabétisés (contre 59 pour cent en moyenne dans les pays comparables)¹⁸. Il n'y a que 36,7 pour cent des femmes qui ont un niveau d'éducation secondaire, contre 65,8 pour cent des hommes.
8. La malnutrition et divers autres problèmes de santé pèsent lourdement sur le développement du capital humain. Près de 43 pour cent des enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition; 40 pour cent des filles et 45 pour cent des garçons accusent un retard de croissance¹⁹. Les carences en micronutriments sont fréquentes: 60 pour cent des jeunes enfants et 38 pour cent des femmes en âge de procréer (de 15 à 49 ans) souffrent d'anémie²⁰.
9. La prévalence du VIH est de 1,2 pour cent (1,6 pour cent chez les femmes et 0,6 pour cent chez les hommes)²¹. Le pays continue d'enregistrer des taux élevés de tuberculose²² et de connaître des épidémies de rougeole ou de choléra – présent dans quasiment toutes les provinces – ainsi que des épidémies récurrentes de la maladie à virus Ebola. Ces épidémies alourdissent les soins et les travaux domestiques non rémunérés assurés par les femmes, exposent davantage celles-ci aux risques d'infection et limitent un peu plus leur aptitude à se procurer des vivres et des revenus.
10. Tel est le contexte complexe des interventions d'urgence et des activités de développement menées en République démocratique du Congo, un pays aussi vaste que près des deux-tiers de l'Europe occidentale mais où les routes²³, les ponts et le transport fluvial laissent à désirer. Les problèmes pesant sur les systèmes alimentaires se traduisent par une limitation de l'offre, car les marchés mal approvisionnés pâtissent des conflits²⁴, de la faible production et de l'accessibilité limitée. Il s'agit d'un environnement volatile à haut risque qui nécessite la mise en place de systèmes solides susceptibles de favoriser la transition vers la durabilité.

¹⁶ Banque mondiale. 2018. *The Democratic Republic of Congo Human Capital Index Rank 146 out of 157*. https://databank.worldbank.org/data/download/hci/HCI_2pager_COD.pdf

¹⁷ Gouvernement de la République démocratique du Congo. Annuaire statistique du Ministère du plan pour 2015.

¹⁸ Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le Gouvernement de la République démocratique du Congo. 2014. *République démocratique du Congo: rapport d'état du système éducatif: Pour une éducation au service de la croissance et de la paix*. <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000366700>.

¹⁹ Gouvernement de la République démocratique du Congo. 2014. *République Démocratique du Congo: Enquête démographique et de santé, 2013-2014*. <https://www.dhsprogram.com/pubs/pdf/FR300/FR300.pdf>

²⁰ *Ibid.*

²¹ *Ibid.*

²² La prévalence de la tuberculose s'élève à 532 cas pour 100 000 personnes, et son incidence à 325 cas pour 100 000 personnes. La prévalence de la co-infection est de 14 pour cent et celle de la tuberculose multirésistante de 2,4 pour cent. Programme national de lutte contre la tuberculose. Enquête nationale de 2017 sur la pharmacorésistance de la tuberculose. <https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/274453/9789241565646-eng.pdf>.

²³ Sur 58 000 kilomètres de routes utilisables, seuls 17 pour cent sont jugés en bon état.

²⁴ La présence de groupes armés compromet l'aptitude du PAM à fournir une assistance d'une manière ininterrompue dans ses zones d'intervention. À tout moment, de 70 à 80 groupes peuvent être présents dans une zone, avec des conséquences dévastatrices pour les moyens d'existence et la sécurité des populations locales, des personnes déplacées, des réfugiés et des rapatriés.

11. La complexité de la situation nécessite l'adoption d'une approche souple et réactive tant dans le contexte des opérations humanitaires que dans celui des activités de développement, d'autant plus que les contextes et les besoins varient d'une province à l'autre. L'insécurité croissante et l'absence notable d'infrastructures entravent la vie quotidienne des Congolais, ainsi que la livraison de l'assistance humanitaire dans les lieux reculés.

1.2 Progrès vers la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030

12. Le rapport de 2019 relatif au bilan commun de pays pour la République démocratique du Congo recense les principaux problèmes entravant les progrès sur la voie d'un développement durable inclusif: la pauvreté multidimensionnelle régnant dans toutes les régions du pays, causée essentiellement par le "paradoxe de l'abondance"; l'insécurité alimentaire et la malnutrition en hausse; le manque d'accès aux services de protection sociale; les décennies de mauvaise gouvernance politique et de corruption; les tensions sociales et politiques croissantes qui dégénèrent souvent en violences, notamment dans l'est du pays; la croissance économique insuffisante dans les secteurs de l'agriculture et de l'industrie les plus gourmands en main-d'œuvre; et les dégradations environnementales provoquées par les conflits, l'envolée démographique et le changement climatique. Tous ces facteurs sont sous-tendus par l'inégalité entre les sexes et ont des incidences disproportionnées sur les femmes et sur les filles qui peinent à obtenir un poids social et politique dans les processus de consolidation de la paix et à accéder à la sécurité alimentaire et aux ressources économiques, financières et juridiques.

1.3 Progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable 2 et 17

Progrès au regard des cibles associées à l'objectif de développement durable 2

13. *Accès à l'alimentation.* Selon l'analyse IPC de juillet 2019, les personnes les plus touchées par l'insécurité alimentaire résident dans des zones du pays frappées de manière récurrente par des conflits, des épidémies et de mauvaises récoltes²⁵. L'insécurité alimentaire chronique est généralisée dans tout le pays²⁶.
14. *Disponibilité.* La volatilité des prix des produits de base est imputable aux systèmes d'imposition illégaux, à l'application insuffisante des politiques des prix, à la spéculation et à la forte dépréciation de la monnaie²⁷. Un appui urgent doit être apporté pour améliorer l'accessibilité et la disponibilité des aliments nutritifs. Du fait de l'inégalité entre les sexes, les enfants des ménages ruraux dirigés par une femme risquent davantage de souffrir de malnutrition. Les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées se heurtent à des problèmes particuliers pour accéder à l'alimentation, en raison de la perte de leurs moyens d'existence, de l'accès difficile à la terre et des risques en matière de protection.
15. *Mettre fin à la malnutrition.* Les facteurs contribuant à la prévalence élevée de la malnutrition sont complexes et comprennent l'inégalité entre les sexes, le manque de diversité du régime alimentaire et les mauvaises pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants. Dans de nombreuses régions, la malnutrition est aggravée par les chocs, les conflits et les épidémies récurrentes. Beaucoup de personnes se nourrissent d'aliments de base

²⁵ Groupe de travail technique chargé du cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire pour la République démocratique du Congo. 2019. *République démocratique du Congo: Analyse IPC de l'insécurité alimentaire aiguë, Juillet 2019-Mai 2020*. http://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/IPC_DRC_AFI_2019July2020May_French.pdf.

²⁶ Voir la page de pays relative à la République démocratique du Congo sur le site Web du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés: <https://www.unhcr.org/democratic-republic-of-the-congo.html>.

²⁷ Institut congolais de recherche en développement et études stratégiques. 2019. *Éliminer la faim en République démocratique du Congo: Rapport de la Revue stratégique sur la Faim zéro*. <https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000111398/download/>.

non enrichis et seuls 8 pour cent des enfants âgés de 6 à 23 mois reçoivent un apport alimentaire minimal acceptable²⁸.

16. La malnutrition aiguë globale touche 7 pour cent des enfants de moins de 5 ans²⁹. Des enquêtes nutritionnelles récentes³⁰ ont montré que la prévalence de ce type de malnutrition et les taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans atteignaient les seuils d'urgence dans certaines zones du Grand Kasaï, du Tanganyika, du Sud-Kivu, du Nord-Kivu et de l'Ituri. Des niveaux élevés de dénutrition ont été détectés parmi les filles et les femmes enceintes ou allaitantes.
17. Dans de nombreuses zones rurales, il est particulièrement difficile pour les populations – en particulier, les femmes, les adolescents et les enfants – d'avoir une alimentation équilibrée sur le plan nutritionnel parce que le système alimentaire ne met pas à leur disposition des aliments variés et nutritifs. Lorsqu'ils sont disponibles, les aliments nutritifs sont jusqu'à six fois plus chers que les aliments uniquement énergétiques, ce qui les place hors de portée de la plupart des ménages ruraux³¹.

Progrès au regard des cibles associées à l'objectif de développement durable 17

18. Le bilan commun de pays a fait apparaître l'absence de mobilisation de fonds en faveur des politiques publiques à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD). Le dialogue entre le Gouvernement et les partenaires techniques et financiers n'est ni bien structuré, ni régulier, ni fondé sur des mesures précises, mutuellement approuvées, cohérentes et stratégiques.
19. Illustrant les bonnes pratiques, le PAM a joué, en lien avec le Ministère de la santé, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et d'autres parties prenantes du secteur de la santé, notamment les autorités locales, un rôle non négligeable dans la gestion de l'intervention menée face à la crise liée au virus Ebola, en fournissant des services logistiques et un appui opérationnel critiques aux équipes médicales. Il a ainsi facilité l'apport rapide d'une assistance dans les zones touchées reculées et mis en place dans le secteur de la santé un cadre applicable aux futures activités de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, ce qui contribuera à améliorer la réduction des risques de catastrophe et la gestion de ce type de risques.
20. Pendant la mise en œuvre du plan stratégique de pays (PSP), le bureau de pays s'efforcera d'établir des partenariats à long terme plus durables avec les homologues locaux. Le renforcement des capacités sera placé au rang des priorités et sera fondé sur une évaluation des besoins d'assistance en matière de formulation des politiques et des stratégies et de renforcement des capacités de mise en œuvre.
21. Pour la première fois, le Gouvernement a affecté une ligne budgétaire à l'alimentation scolaire, montrant son engagement politique à l'égard de cette activité. Le PAM aide les

²⁸ Gouvernement de la République démocratique du Congo. 2019. *Enquête par grappes à indicateurs multiples, 2017-2018, rapport de résultats de l'enquête*. <https://www.unicef.org/drcongo/en/reports/summary-mics-palu-2017-2018> (résumé en anglais); voir aussi https://mics-surveys-prod.s3.amazonaws.com/MICS6/West%20and%20Central%20Africa/Congo%2C%20Democratic%20Republic%20of%20the/2017-2018/Survey%20findings/Congo%2C%20Democratic%20Republic%20of%20the%2C%202017-18%20MICS%20SFR_French.pdf (rapport d'enquête intégral en français).

²⁹ *Ibid.*

³⁰ *Ibid.*

³¹ PAM. 2019. Étude sur le coût du régime alimentaire, République démocratique du Congo. Rapport final. Ministère de la santé, Département national de la nutrition. 2019. Étude sur le coût du régime alimentaire, province du Kasaï Central, République démocratique du Congo, rapport final. Ministère de la santé, Département national de la nutrition. 2020. Étude sur le coût du régime alimentaire, provinces du Tanganyika et du Haut-Katanga, République démocratique du Congo, rapport final.

pouvoirs publics à renforcer les capacités en matière d'élaboration de programmes d'alimentation scolaire inclusifs. Dans le cadre d'un partenariat du PAM avec la Banque mondiale, une activité fondée sur l'approche SABER³² appliquée à l'alimentation scolaire a été menée pour évaluer les besoins en matière de renforcement des capacités, afin que l'assistance soit correctement conçue et adaptée au regard du contexte. Il est également prévu de développer à l'avenir la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire dans les domaines de l'alimentation scolaire et de la nutrition.

22. En matière d'assistance monétaire, la stratégie commune pour la République démocratique du Congo adoptée par le PAM, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), vise la mise en place d'un mécanisme de collaboration inclusif commun fondé sur une approche unique des transferts et la conduite conjointe des programmes d'assistance monétaire, depuis l'évaluation des besoins jusqu'au suivi³³. La République démocratique du Congo fait partie des pays pilotes où la stratégie sera expérimentée et le PAM jouera un rôle essentiel dans le projet au niveau opérationnel et au niveau des programmes, en sa qualité d'acteur le plus important du pays en matière d'assistance monétaire.

1.4 Lacunes et problèmes liés à la faim

23. Il ressort de l'examen stratégique Faim zéro relatif à la République démocratique du Congo que les turbulences politiques, les conflits armés et les problèmes économiques structurels constituent autant d'obstacles au développement – en particulier du point de vue de la sécurité alimentaire et nutritionnelle – pour les populations congolaises (y compris les communautés hôtes, les personnes déplacées, les rapatriés et les réfugiés). Cette situation a conduit à accorder jusqu'à aujourd'hui une place excessive aux interventions humanitaires d'urgence, ce qui ne correspond pas à la ligne stratégique actuelle telle que la traduisent les ODD³⁴.
24. En République démocratique du Congo, les chances d'atteindre les cibles de l'ODD 2 relatif à l'élimination de la faim sont faibles: selon les prévisions du bilan commun de pays, le pays parviendra seulement à atteindre un tiers de ses cibles liées à la faim zéro. Le déficit alimentaire est estimé à 6,9 millions de tonnes, soit 22 pour cent des besoins alimentaires nationaux. Pour satisfaire leurs besoins quotidiens, près de deux ménages sur trois ne peuvent compter que sur trois groupes d'aliments: les tubercules (ou les céréales), les légumes (feuilles de manioc, feuilles de patates douces) et l'huile de palme³⁵.
25. L'analyse géographique et l'examen stratégique Faim zéro indiquent que les conflits, les chocs, le changement climatique³⁶, les infrastructures déficientes et les systèmes alimentaires inefficaces sont les principaux facteurs compromettant la sécurité alimentaire et la nutrition dans le pays. La situation est exacerbée par la gouvernance faible et l'application défailante des politiques. L'investissement insuffisant dans le développement du capital humain, notamment le secteur éducatif, est susceptible d'obscurcir les perspectives économiques et de réduire la sécurité alimentaire des ménages sur le long terme.

³² Approche systémique pour l'amélioration des résultats dans le domaine de l'éducation.

³³ Déclaration des responsables du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, du HCR, du PAM et de l'UNICEF concernant l'assistance monétaire, 5 décembre 2018.

³⁴ Institut congolais de recherche en développement et études stratégiques. 2019. *Éliminer la faim en République démocratique du Congo: Rapport de la Revue stratégique sur la Faim zéro*. <https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000111398/download/>.

³⁵ *Ibid.*

³⁶ Entraînant une recrudescence des sécheresses et des inondations.

26. L'accès limité des femmes à l'éducation et leur faible représentation dans la population active mettent en péril la sécurité alimentaire, la croissance économique, la cohésion sociale, la résilience climatique et le développement du capital humain. Des initiatives visant à faire évoluer les comportements et s'attaquant aux racines systémiques et structurelles des inégalités et de la privation de pouvoirs selon le sexe, sont susceptibles de favoriser la transformation des rôles, des responsabilités et des chances à saisir, au profit des femmes et des hommes. L'absence de représentation politique et de possibilité de participation, ainsi que la violence sexiste, font que les femmes et les filles sont beaucoup plus vulnérables que les hommes face à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition.

2. Incidences stratégiques pour le PAM

2.1 Réalisations, enseignements tirés de l'expérience et changements stratégiques pour le PAM

27. Le présent PSP a été élaboré sur la base des enseignements et des constatations issus de l'évaluation du plan stratégique de pays provisoire (PSPV), démontrant que les opérations menées par le PAM en République démocratique du Congo reposent sur la gestion d'une chaîne d'approvisionnement solide et la prestation de services communs uniques, qui permettent de faire face à l'échelle requise à une situation en perpétuelle évolution. L'évaluation fait apparaître le mélange exceptionnel d'activités menées par le PAM dans les situations d'urgence, à savoir une vaste gamme d'activités d'appui à la sécurité alimentaire et à la nutrition et la fourniture de services logistiques et de services liés à la chaîne d'approvisionnement à l'ensemble des acteurs humanitaires intervenant sur le terrain, outre des activités contribuant au développement et à la consolidation de la paix. Il ressort également de l'évaluation que le PAM dispose d'atouts organisationnels qui en font un partenaire privilégié³⁷.
28. L'évaluation montre que le PAM doit continuer à répondre aux besoins humanitaires croissants tout en veillant à ce que les personnes ciblées accèdent équitablement aux ressources productives et aux marchés afin d'être en mesure de devenir plus résilientes. L'évaluation fait valoir également que le PAM doit toujours opérer en mode de gestion de crise en raison des multiples risques et crises auxquels il doit faire face dans son environnement de travail et compte tenu de l'absence de services publics. L'évaluation souligne les lacunes en matière de détection et de gestion des risques dans ce contexte complexe, notamment en ce qui concerne la fraude, la sécurité et la gestion des ressources humaines.
29. Un examen récent des composantes du programme du PAM relatif à la résilience, qui est axé sur l'autonomisation des femmes³⁸, a montré que les projets conjoints menés dans ce domaine devraient durer plus longtemps (cinq ans au minimum) car la mise en œuvre d'activités conjointes demande davantage de temps. Il faut aussi que les initiatives favorisant les changements porteurs d'une transformation durable ou visant la réduction des inégalités structurelles et socioculturelles reposent sur des activités de plus longue haleine³⁹, une exigence dont les partenaires doivent tenir compte pendant la phase de planification commune.

³⁷ PAM. En attente de publication. *Democratic Republic of the Congo: Evaluation of WFP's interim country strategic plan for 2018-2020*. Pages 57 et 58 du projet de document daté du 27 février 2020.

³⁸ 2018. Rapport de mission Chiarini, dans le cadre du projet conjoint "Accélérer l'autonomisation économique des femmes rurales". Septembre 2018. (Non disponible en ligne).

³⁹ *Ibid.*

30. Le PAM continue à amplifier son action de renforcement de la résilience dans le cadre de partenariats solides établis avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'UNICEF et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), en fournissant un appui au renforcement des capacités à dimension nutritionnelle et de nature à transformer les relations entre les sexes et en s'efforçant d'assurer la continuité entre les interventions face aux crises et l'amélioration de la résilience grâce à l'insertion des personnes déplacées et des réfugiés dans des activités à long terme. Ces interventions tiennent compte des rôles spécifiques et complémentaires joués par les hommes et les femmes dans le secteur agricole et comportent des activités sexospécifiques, notamment l'alphabétisation et les formations débouchant sur la génération de revenus, qui visent à promouvoir l'autonomisation des femmes. En application de la recommandation issue de l'évaluation du PSPP concernant le rattachement de l'alimentation scolaire au renforcement de la résilience, le présent PSP améliore l'approche du programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale. Les résultats de l'activité SABER et le dialogue mené avec les parties prenantes aideront le PAM à orienter ses activités de renforcement des capacités du pays en matière d'alimentation scolaire, des activités qui seront axées sur l'amélioration du cadre de politiques, de la coordination et des ressources financières.
31. Le partenariat du PAM avec le FNUAP appuie la diffusion généralisée de messages sur la planification familiale et la santé sexuelle et procréative et contribue à faciliter l'accès à ce type de services. Il s'agit notamment de cibler les adolescents, filles et garçons, pour s'attaquer au problème de la croissance démographique exponentielle. Dans le cadre de ses activités relatives à la résilience, le PAM collabore avec une vaste gamme de parties prenantes pour que les petits exploitants aient accès à des services financiers améliorés, équitables et inclusifs. Au moyen de toutes ces activités, le PAM vise à resserrer les liens entre son intervention face à la crise et son action de renforcement de la résilience, partout où il le peut.
32. Le changement climatique est susceptible d'accroître les risques de crues éclairs et de hausse des températures, contribuant à réduire l'offre alimentaire, à exacerber la pénurie d'eau potable et à menacer les moyens d'existence et la survie des communautés rurales. Pour relever ces défis tout en respectant les priorités nationales en matière d'adaptation au changement climatique, le PAM étudiera les options possibles de renforcement des capacités en matière d'alerte rapide, d'intégration de la résilience dans les stratégies de développement et la planification des risques climatiques, d'adaptation à assise communautaire et d'intervention visant la réduction des risques de catastrophe.
33. La chaîne d'approvisionnement du PAM met des services bilatéraux à la disposition des partenaires, par exemple face à la crise liée au virus Ebola. Le module de la logistique, dont le PAM est le chef de file, assure la coordination et le partage des informations avec la communauté humanitaire dans le domaine logistique, aux fins de l'élaboration de stratégies et de solutions communes.
34. Dirigé conjointement par le PAM et la FAO, le module de la sécurité alimentaire définit des orientations stratégiques et veille à la coordination effective des partenaires en promouvant des interventions équitables, adaptées et d'un bon rapport coût-efficacité.
35. Le PAM a lancé, en collaboration avec l'unité du Cabinet du Premier Ministre chargée de l'analyse des indicateurs de développement, un bulletin mensuel sur les marchés intitulé *m-Kengela*. L'unité dirige désormais la production des bulletins et le PAM assure une supervision technique et fournit un appui financier pour la collecte des données. Le PAM développera ce partenariat pour l'étendre éventuellement à la collecte de données relatives

- à la sécurité alimentaire aux niveaux des ménages et des individus⁴⁰, destinées à être transmises à un système national de gestion des informations sur la sécurité alimentaire.
36. Depuis 2016, le bureau de pays participe à l'adaptation et à l'amélioration du marqueur du PAM de l'égalité femmes-hommes et de l'âge à l'appui de l'élaboration de programmes équitables et de nature à transformer les relations entre les sexes. Le PAM collecte, analyse et utilise les données relatives au sexe et à l'âge recueillies au niveau individuel dans le cadre du suivi post-distribution des programmes de sécurité alimentaire et de nutrition et de l'évolution sociale.
37. Le PAM collabore avec l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), le FNUAP et le Ministère du genre, famille et enfant pour s'attaquer à la violence sexiste, à l'intention en particulier des personnes qui y ont survécu. Le numéro vert du PAM visant à recueillir la parole des bénéficiaires est géré par une équipe multilingue d'experts, et les rescapés de la violence sexiste sont adressés à l'un des cinq responsables de la problématique hommes-femmes et de la protection, s'il y a lieu. Ces responsables ont été recrutés au titre du renforcement des dispositifs de protection. Le PAM prévoit d'améliorer ces mécanismes, comme recommandé dans l'évaluation du PSPP, au moyen de l'établissement de partenariats solides avec des organisations nationales de la société civile actives et compétentes œuvrant pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, et dans le cadre de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire au sein de la région.

2.2 Harmonisation avec les plans de développement nationaux, le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et d'autres cadres

38. L'engagement du Gouvernement à l'égard des ODD transparaît clairement dans le Plan national stratégique de développement, le Plan national d'investissement agricole 2013-2020 et d'autres stratégies nationales relatives à la sécurité alimentaire⁴¹. Le Plan national stratégique de développement, approuvé en décembre 2019, constitue la principale stratégie du pays pour la réalisation des ODD.
39. Dans le Plan national stratégique de développement, l'accroissement de la productivité agricole est cité comme un facteur déterminant de la sécurité alimentaire et l'un des principaux moteurs qui permettront à la République démocratique du Congo de devenir un pays à revenu intermédiaire d'ici à 2050⁴². La réalisation des ODD, en particulier l'ODD 2, s'inscrit dans le droit fil de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, qui préconise la promotion active de l'agriculture intelligente face aux aléas climatiques et de la sécurité alimentaire dans tous les pays africains, et le respect des engagements relatifs à la protection environnementale qui ont été pris à la vingt et unième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.
40. Le Gouvernement a affecté des fonds budgétaires à l'alimentation scolaire dans la loi de finances pour 2020. C'est un véritable tournant, qui fait suite au processus de sensibilisation SABER mené par le bureau de pays et illustre la place importante accordée à cette question, comme l'indique la stratégie sectorielle du Gouvernement en matière d'éducation et de formation, pour améliorer les résultats du secteur éducatif.

⁴⁰ Les enquêtes sur les ménages fournissent au PAM des informations sur la problématique hommes-femmes grâce au croisement des données relatives à la variable "sexe du chef de ménage" et à d'autres variables comme le score de consommation alimentaire et l'indice des stratégies de survie.

⁴¹ Institut congolais de recherche en développement et études stratégiques. 2019. *Éliminer la faim en République démocratique du Congo: Rapport de la Revue stratégique sur la Faim zéro*. <https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000111398/download/>. Voir le tableau 3.1, page 119.

⁴² Gouvernement de la République démocratique du Congo. *Plan national stratégique de développement - Vision de la RDC à l'horizon 2050*. <https://studylibfr.com/doc/6278652/plan-national-strategique-de-developpement>.

41. Le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (2020-2024) est harmonisé avec les priorités du Gouvernement en matière de développement. Le PAM a contribué à l'élaboration du plan-cadre de coopération en organisant des ateliers techniques et des consultations avec les pouvoirs publics et la société civile, et en réalisant ou en appuyant des études, comme l'examen stratégique Faim zéro, une étude sur le coût de la faim et les analyses IPC. Le PSP est aligné sur le plan-cadre de coopération du point de vue du calendrier et des résultats.
42. La République démocratique du Congo s'est également engagée à atteindre les cibles fixées par l'Assemblée mondiale de la Santé en matière de nutrition grâce à la mise en œuvre de son plan national multisectoriel de nutrition pour 2016-2020, premier plan de ce type adopté depuis que le pays a adhéré au mouvement Renforcer la nutrition (SUN) en 2013.
43. La République démocratique du Congo s'est dotée d'un plan d'action pour l'application de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies et d'une stratégie nationale de lutte contre la violence sexiste, ce qui est fondamental pour parvenir à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes et des filles⁴³.

2.3 Collaboration avec les principales parties prenantes

44. L'examen stratégique Faim zéro a été mené dans le cadre d'un processus consultatif inclusif. Y ont contribué des membres de haut niveau du Gouvernement et des représentants d'organismes des Nations Unies, de donateurs, d'organisations non gouvernementales (ONG) nationales et internationales, de la société civile et du secteur privé, à la fois au niveau national et au niveau provincial. L'élaboration du PSP a également fait l'objet d'une série de consultations approfondies avec les pouvoirs publics, d'autres organismes des Nations Unies, des ONG internationales et nationales partenaires et les donateurs internationaux en République démocratique du Congo.
45. Le PAM collabore étroitement avec le Ministère de l'agriculture, notamment au titre du programme conjoint PAM/FAO ayant trait à la résilience, qui appuie les petits exploitants dans les domaines de la production et de la gestion après récolte. Le PAM travaille également avec le service d'inspection provincial de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage, l'Institut national pour l'étude et la recherche agronomique et le service national des semences.
46. Dans le cadre de ses programmes conjoints ayant trait à la résilience, le PAM a établi un partenariat solide avec la FAO, qui est en cours d'élargissement pour englober l'UNICEF, le FNUAP et le HCR. Pendant la mise en œuvre du PSP, le PAM s'emploiera à renouveler sa collaboration avec le Fonds international de développement agricole en matière de renforcement de la résilience.
47. Les activités du PAM relatives au renforcement de la résilience reposent sur des processus de planification communautaire participative menés avec les membres des organisations paysannes, afin d'assurer leur approbation et leur adhésion concernant les priorités de l'assistance au développement au niveau local. Le degré de satisfaction à l'égard des services fournis est évalué de manière équitable grâce aux mécanismes de réclamation et de remontée de l'information mis en place par le PAM et au processus de suivi post-distribution.
48. Le Ministère du genre, famille et enfant et le Ministère des affaires sociales veillent à ce que les activités du programme relatif à la résilience soient cohérentes avec les politiques nationales relatives à la problématique hommes-femmes. Des synergies sont également

⁴³ Gouvernement de la République démocratique du Congo. 2010. *Plan d'action du Gouvernement de la République démocratique du Congo pour l'application de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies* et Ministère du genre, famille et enfant. 2009. *Stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre (SNVBG)*.

recherchées avec les institutions décentralisées chargées de mettre en œuvre des activités axées sur cette problématique.

49. Le PAM collabore avec le Ministère de l'agriculture pour faciliter l'accès aux informations sur les marchés en établissant un système d'information sur les marchés agricoles, avec l'appui de l'unité du PAM chargée de l'analyse de la vulnérabilité, et de l'unité chargée de la résilience.
50. Le PAM collabore avec les services provinciaux du Ministère du développement rural pour contrôler et superviser les travaux de construction de routes relevant des activités de remise en état des routes de desserte et de création d'actifs.

3. Portefeuille stratégique du PAM

3.1 Direction, orientations et impacts escomptés

51. Le PSP concourt aux priorités nationales relatives à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, tout en préparant le futur passage à des interventions dont les pouvoirs publics et les communautés assument davantage la responsabilité d'ici à 2030. Compte tenu du contexte politique et social actuel, les approches de renforcement des capacités s'appuieront sur les poches de savoir-faire performantes, l'accent étant placé sur l'établissement des priorités et la mise en place d'alliances axées sur la conduite des activités de renforcement des capacités à l'avenir, le PAM continuant à assurer les interventions d'urgence et à fournir les secours cruellement nécessaires.
52. Le PAM veillera à établir des liens plus étroits entre les programmes d'intervention face à une crise, de consolidation de la paix et de renforcement de la résilience et améliorera la coordination à l'appui de la préparation aux situations d'urgence. Les secours d'urgence restent une priorité de l'assistance fournie par le PAM, mais le nombre de personnes ciblées par ces secours devrait diminuer graduellement tout au long de la période d'exécution de quatre ans du PSP, sous réserve de l'apaisement des conflits et de l'atténuation des crises.
53. Le PAM favorisera les synergies entre ses différentes activités d'intervention face à une crise et de renforcement de la résilience, en promouvant les achats locaux inclusifs et équitables effectués auprès des participants aux programmes liés à la résilience, et en soutenant la bonne nutrition pour tous. Grâce à ce type d'achat, l'alimentation scolaire et les programmes de renforcement de la résilience peuvent aussi contribuer à améliorer l'accès au marché et à faire augmenter le volume et la valeur des vivres achetés à des petits exploitants; à améliorer les scores de consommation alimentaire et de diversité de l'alimentation des participants aux programmes; et à accroître les avantages pour l'économie locale. Certaines activités axées sur les synergies auront notamment pour but de faire en sorte que les innovations dans la chaîne d'approvisionnement appuient non seulement l'intervention face à une crise mais aussi le renforcement durable de la résilience grâce au soutien apporté aux petits exploitants et aux petites et moyennes entreprises tout au long de la chaîne de valeur.
54. Le PAM promouvra la protection sociale et le renforcement du capital humain dans le cadre d'un processus inclusif, le développement des marchés des petits exploitants, la préparation aux situations d'urgence et l'intervention en cas de crise, et le renforcement des systèmes alimentaires, essentiellement au titre de ses initiatives axées sur la résilience mais tout en recherchant des possibilités analogues dans le contexte des situations d'urgence. Toutes les activités et initiatives garantiront la participation équitable et inclusive des diverses catégories de personnes vulnérables face à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition et des ménages touchés par le handicap ou des maladies chroniques, pour lutter contre les inégalités.

55. Les activités de renforcement des capacités des pouvoirs publics privilégieront les niveaux provincial et local avec un partage du savoir-faire dans les domaines suivants: analyse et cartographie de la vulnérabilité, conception et mise en œuvre des programmes, préparation aux situations d'urgence et intervention en cas de crise, alerte rapide, création d'actifs et gestion de la chaîne d'approvisionnement.

3.2 Effets directs stratégiques, domaines d'action privilégiés, produits escomptés et activités essentielles

56. Le PAM est conscient que la priorité pour le pays est l'assistance face à la crise humanitaire prolongée, mais il estime que le fait de donner aux populations la possibilité de devenir plus résilientes et autonomes contribue potentiellement à la mise en place de systèmes alimentaires plus durables. C'est pourquoi, il a prévu de développer les programmes visant des objectifs de durabilité à long terme.

Effet direct stratégique 1: Les populations touchées par un conflit ou une crise sont en mesure de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels pendant toute l'année

57. Les populations ciblées bénéficient d'un ensemble complet de services liés à l'intervention face à une crise, notamment un cadre de communication visant à faire évoluer la société et les comportements axé sur la sensibilisation à des questions telles que la consolidation de la paix, la protection, la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles, la nutrition, les mesures de gestion environnementale et l'atténuation des conflits.

Domaine d'action privilégié

58. L'effet direct stratégique 1 est axé sur l'intervention face à une crise.

Harmonisation avec les priorités nationales

59. *Résultat 1 du Plan national stratégique de développement: Diversification et transformation économiques; Effet 3.2 du Plan cadre de coordination des Nations Unies pour le développement durable:* Les populations et les communautés touchées par une situation d'urgence reçoivent rapidement une assistance efficace grâce à des services publics plus compétents s'agissant d'anticiper, d'intervenir et de coordonner des opérations humanitaires qui contribuent au renforcement de la résilience.

Produits escomptés

60. Les quatre produits suivants permettront d'obtenir cet effet direct stratégique:
- Les populations en situation d'insécurité alimentaire touchées par un conflit ou une crise reçoivent une assistance alimentaire nutritive en quantité suffisante et en temps voulu qui couvre leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels, promouvant la cohésion sociale et l'atténuation des conflits.
 - Les populations touchées par un conflit ou une crise tirent profit de la capacité renforcée des pouvoirs publics et des partenaires à anticiper la survenue de situations d'urgence et à s'y préparer.
 - Les populations ciblées, notamment les enfants de 6 à 59 mois, les filles et les femmes enceintes ou allaitantes et les personnes sous traitement antirétroviral ou sous traitement antituberculeux sous surveillance directe bénéficient d'un ensemble complet d'activités nutritionnelles comprenant notamment l'apport d'aliments nutritifs spécialisés pour traiter la malnutrition aiguë modérée.
 - Les populations vulnérables, notamment les enfants de 6 à 23 mois et les filles et les femmes enceintes ou allaitantes, bénéficient d'un ensemble complet d'activités nutritionnelles, comprenant notamment l'apport d'aliments nutritifs spécialisés pour traiter la malnutrition aiguë.

Activités essentielles

Activité 1: Fournir équitablement aux femmes et aux hommes une assistance à dimension nutritionnelle pour subvenir aux besoins essentiels des populations touchées par un conflit ou une crise, grâce à l'apport direct d'une assistance et à l'amélioration de la coordination interorganisations

61. Le PAM fournira aux personnes ciblées touchées par un conflit ou une crise⁴⁴ une assistance monétaire ou des vivres leur permettant de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels. Les cycles et les rations de l'assistance alimentaire seront adaptés saisonnièrement de manière à couvrir les périodes de soudure et des périodes de plus longue durée (avec des cycles d'assistance de six mois au lieu de trois mois comme c'est le cas actuellement); ils seront déterminés et adaptés en fonction d'une analyse des besoins et d'une évaluation de leur impact sur les différents groupes de population ciblés. Le PAM et ses partenaires mèneront des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements adaptées aux différents besoins des groupes de population ciblés⁴⁵ afin de les sensibiliser aux problèmes nutritionnels, à la protection, y compris contre l'exploitation et les atteintes sexuelles, à la violence sexiste, aux inégalités entre les sexes et à l'atténuation des conflits. Dans le cadre des programmes, on tiendra compte également de l'ensemble des acteurs de la consolidation de la paix opérant dans le pays et on appliquera des mesures visant à réduire les incidences des points de distribution de vivres sur l'environnement dans les camps de personnes déplacées et de réfugiés.
62. L'appui en faveur de la chaîne d'approvisionnement permettra d'assurer la livraison en temps voulu et sans danger de l'assistance alimentaire aux populations ciblées, en atteignant celles qui résident dans les lieux les plus isolés et inaccessibles. Pour améliorer l'accès humanitaire, le PAM mobilisera des ressources destinées à la remise en état des routes s'il y a lieu.
63. Le PAM aidera les personnes déplacées, les rapatriés, les réfugiés et les communautés hôtes dont les moyens d'existence ont souffert des déplacements, au moyen de la création de possibles sources de revenus équitables et inclusives.
64. En partenariat avec le HCR, le PAM étendra progressivement aux réfugiés en provenance du Burundi et du Soudan du Sud l'approche de ciblage fondée sur la vulnérabilité qu'il applique déjà aux réfugiés en provenance de la République centrafricaine.
65. Le PAM poursuivra, en partenariat avec l'UNICEF et le module de l'éducation, ses activités d'alimentation scolaire dans les situations d'urgence partout où la nécessité s'en fait sentir, pour faire face aux crises. La distribution de repas scolaires permettra de rassembler temporairement les enfants dans des espaces sûrs et de contribuer à leur sécurité alimentaire et à leur apprentissage. Les interventions seront conçues de sorte à ne laisser aucun enfant de côté.
66. Le PAM travaillera avec les institutions publiques, les partenaires et les acteurs de la société civile sur la façon de planifier, de préparer et de gérer des opérations d'urgence qui soient équitables et inclusives et de mettre en place des mécanismes d'intervention en cas de catastrophe pour la réduction et la gestion des risques de catastrophes, en particulier les urgences sanitaires.

⁴⁴ Y compris les catastrophes naturelles et les épidémies.

⁴⁵ Une enquête de suivi et d'évaluation de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité (ACV) sera menée pour déterminer les canaux de communication préférés. L'enquête conduite en 2019 et en 2020 sera utilisée pour affiner les façons dont le bureau de pays communique avec les communautés au moyen de messages ciblés.

Partenariats

67. Les partenariats du PAM avec les organismes des Nations Unies, les ONG nationales et internationales, les organisations communautaires et les communautés garantiront le caractère équitable et inclusif de l'assistance fournie sous la forme de transferts monétaires ou de produits alimentaires, d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements ou de renforcement des capacités.
68. Le partenariat du PAM avec la FAO est fondamental pour le rétablissement des moyens d'existence lors de l'intervention initiale face à la crise; ces activités seront davantage axées sur le renforcement de la résilience.
69. Le PAM collabore étroitement avec l'équipe de pays des Nations Unies, le Comité régional interorganisations et le système d'action groupée, notamment le module de la sécurité alimentaire qu'il dirige conjointement avec la FAO.

Activité 2: Traiter la malnutrition aiguë modérée dans les populations touchées par un conflit ou une crise⁴⁶

70. Le PAM continuera à fournir des traitements contre la malnutrition aiguë modérée dans les zones enregistrant la prévalence la plus élevée de malnutrition aiguë globale associée à des facteurs aggravants, et veillera à assurer la continuité des soins entre le traitement de la malnutrition aiguë modérée et le traitement de la malnutrition aiguë sévère. Il encouragera aussi le traitement de la malnutrition aiguë modérée chez les filles et les femmes enceintes ou allaitantes.
71. Le PAM aidera les personnes vivant avec le VIH sous traitement antirétroviral et les patients sous traitement sous surveillance directe contre la tuberculose multirésistante en fournissant des produits destinés à améliorer l'état nutritionnel des patients et à amplifier les effets bénéfiques de la thérapie médicamenteuse. Il aidera les pouvoirs publics à intégrer des activités nutritionnelles dans la stratégie nationale pour 2021–2025 relative à l'élimination de la transmission parent-enfant du VIH. Il soutiendra aussi les mesures nationales de prévention de la violence sexiste et l'apport d'une protection sociale aux femmes séropositives, dans le cadre d'activités ciblées promouvant la résilience et le bien-être économique de ces femmes.
72. Le traitement de la malnutrition aiguë modérée continuera à être directement dispensé par le personnel des centres de santé ou au niveau des communautés avec l'appui d'ONG et du PAM pour faire en sorte que les services tiennent compte de l'égalité entre les sexes et soient intégrés dans le système de santé.
73. Dans le souci de limiter le partage intrafamilial ou intracommunautaire des aliments nutritifs spécialisés et d'optimiser les ressources, le traitement de la malnutrition aiguë modérée sera associé à des programmes complémentaires, comme la distribution d'une assistance alimentaire (vivres ou transferts monétaires) aux populations en situation d'insécurité alimentaire ou la prestation de services de soins de santé primaires répondant aux besoins des populations ciblées, en particulier les femmes afin de corriger la profonde inégalité entre les sexes.
74. Afin d'améliorer la complémentarité, le PAM continuera à mener des activités axées sur la nutrition ou à dimension nutritionnelle dans le contexte des distributions générales de vivres ou d'autres activités telles que l'alimentation scolaire et le renforcement de la résilience.

⁴⁶ Dans les situations d'urgence, le PAM veille à ce que les enfants de moins de 5 ans et les filles et les femmes enceintes ou allaitantes touchés par une crise, ainsi que toutes les autres personnes exposées au risque de malnutrition, reçoivent les aliments et les nutriments spécifiques en quantité suffisante leur assurant une bonne nutrition.

Partenariats

75. Le traitement de la malnutrition dans les zones ciblées sera appuyé par des partenariats établis avec les ministères en charge de la santé et du genre et un vaste éventail de partenaires internationaux et nationaux, notamment le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, la FAO et l'UNICEF.
76. Le PAM épaulera les partenaires coopérants en leur offrant des formations visant à renforcer leurs capacités techniques et ainsi à garantir la qualité de la mise en œuvre et du suivi des activités nutritionnelles. Il continuera à participer au programme national sur la nutrition en conduisant des activités de renforcement des capacités.
77. Le PAM contribuera, en collaboration avec l'OMS et le Ministère de la santé, à la mise au point de protocoles pour la prise en compte de la problématique hommes-femmes, notamment dans le contexte du suivi de la nutrition et celui de la recherche sur les épidémies, en particulier de rougeole, de choléra et de maladie à virus Ebola.

Activité 3: Prévenir la malnutrition aiguë dans les populations touchées par un conflit ou une crise⁴⁷

78. Les filles et les femmes enceintes ou allaitantes et les enfants de 6 à 23 mois recevront des aliments nutritifs spécialisés contribuant à satisfaire leurs besoins pendant les 1 000 premiers jours de la vie pour prévenir la malnutrition.
79. Conformément aux directives nationales, des biscuits à haute teneur énergétique seront distribués dès le début des situations d'urgence aux groupes de population ciblés – principalement les femmes en âge de procréer et les filles présentant un risque de grossesse – afin de protéger l'état nutritionnel des personnes vulnérables touchées par les déplacements de populations.
80. Le PAM continuera à appuyer les interventions de prévention de la malnutrition aiguë, menées dans des installations spécialisées ou au niveau des communautés, au moyen d'un ensemble complet d'activités nutritionnelles à fort impact comprenant une supplémentation alimentaire destinée aux filles et aux femmes enceintes ou allaitantes ainsi qu'aux enfants de moins de 2 ans, en particulier pendant les saisons de soudure, dans les zones jugées prioritaires par le module de la nutrition.
81. Des interventions de prévention de la malnutrition aiguë continueront à être menées en lien avec les activités de traitement de la malnutrition aiguë modérée et d'assistance alimentaire générale. Le PAM intégrera des activités à dimension nutritionnelle dans l'ensemble de ses activités.
82. Le PAM appuiera le Réseau SUN du secteur privé, une plateforme de collaboration avec le secteur privé, en promouvant l'enrichissement des aliments et la production locale d'aliments nutritifs spécialisés avec les pouvoirs publics, les autorités locales, les communautés, d'autres organisations et le secteur privé, en vue d'améliorer la disponibilité et l'accessibilité des aliments.

Partenariats

83. Les partenariats appuyant la mise en œuvre de l'activité 2 appuieront également celle de l'activité 3.
84. En République démocratique du Congo, le PAM contribuera au développement du capital humain des futures générations. S'il n'y a pas d'investissement dans la santé et l'éducation des enfants, la prochaine génération ne sera pas en mesure de réaliser son potentiel social

⁴⁷ Dans les situations d'urgence, le PAM veille à ce que les enfants de moins de 5 ans et les filles et les femmes enceintes ou allaitantes, ainsi que toutes les autres personnes exposées au risque de malnutrition, ne reçoivent pas seulement des aliments en quantité suffisante mais aussi une ration qui leur convient sur le plan nutritionnel.

et économique, ce qui compromettra la croissance économique et la progression du pays à moyen et à long terme. Le programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale contribue à renforcer le capital humain des petits exploitants en les dotant des compétences dont ils ont besoin pour être en mesure de vendre leurs produits aux écoles. Ces activités seront notamment menées dans le cadre d'une coopération Sud-Sud et d'une coopération triangulaire avec le Centre d'excellence du PAM au Brésil pour éclairer la formulation de la stratégie en matière d'alimentation scolaire utilisant la production locale et épauler la conduite de ce type de programme.

85. Le PAM continuera à prendre en charge le traitement de la malnutrition aiguë modérée, en accordant la priorité aux zones enregistrant la prévalence la plus élevée de malnutrition aiguë (supérieure à 10 pour cent pour la malnutrition aiguë globale ou supérieure à 2 pour cent pour la malnutrition aiguë sévère) et où le traitement de la malnutrition aiguë sévère est assuré. Le PAM continuera à appuyer les interventions de prévention de la malnutrition aiguë menées au niveau communautaire.

Domaine d'action privilégié

86. L'effet direct stratégique 2 est axé sur le renforcement de la résilience.

Harmonisation avec les priorités nationales

87. *Résultat 4 du Plan national stratégique de développement: Développement du capital social et humain; effet 2.2 du Plan cadre de coordination des Nations Unies pour le développement durable: D'ici à 2024, la population de la République démocratique du Congo bénéficie d'une protection sociale inclusive et d'un dividende démographique, grâce à la maîtrise démographique et à l'autonomisation des jeunes et des femmes; et effet 3.1: Les populations les plus vulnérables, y compris les personnes vivant avec le VIH/sida, bénéficient d'un accès équitable, de qualité et durable aux services de santé de base.*

Produits escomptés

88. Les cinq produits suivants permettront d'obtenir cet effet direct stratégique:
- Les enfants des écoles primaires reçoivent en temps voulu des repas nutritifs en quantité suffisante qui couvrent leurs besoins alimentaires et nutritionnels.
 - Une information ciblée sur la santé et la nutrition est communiquée aux enfants des écoles primaires et aux aidants.
 - Les populations ciblées, notamment les enfants de 6 à 23 mois et les filles et les femmes enceintes ou allaitantes bénéficient d'un ensemble complet d'activités nutritionnelles comprenant, s'il y a lieu, la distribution d'aliments nutritifs pour lutter contre la malnutrition chronique.
 - Les populations et les communautés ciblées participent à des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements axées sur la nutrition et propres à transformer les relations entre les sexes et bénéficient d'un accès équitable à des aliments enrichis pour prévenir l'émaciation et le retard de croissance.
 - Les populations ciblées tirent profit de la collecte d'éléments factuels qui favorise l'élaboration de programmes à dimension nutritionnelle et de nature à favoriser l'équité entre les sexes et à transformer les relations entre les sexes.

Activités essentielles

Activité 4: Fournir des repas scolaires nutritifs aux écoliers ciblés et appuyer la mise en œuvre du programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale

89. Le PAM et ses partenaires, notamment l'UNICEF et la FAO, participeront à la mobilisation d'un appui technique et financier en faveur de la mise en œuvre de la stratégie sectorielle du Gouvernement en matière d'éducation et de formation et collaboreront avec les pouvoirs publics pour renforcer la capacité de ceux-ci à conduire des initiatives d'alimentation scolaire. La coalition plus large de partenaires œuvrant dans le domaine de la santé et de la nutrition à l'école interviendra en ce qui concerne les aspects suivants: fourneaux à bon rendement énergétique; déparasitage; points d'eau; installations nécessaires à l'approvisionnement en eau, à l'assainissement et à l'hygiène (initiative WASH); et autres infrastructures liées à l'alimentation scolaire, et éducation sur la santé et la nutrition. Le PAM appuiera le renforcement de la résilience par l'intermédiaire du programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale, qui privilégiera l'approvisionnement auprès des productrices.
90. Les initiatives de protection sociale menées en partenariat avec l'UNICEF seront élargies pour y associer la FAO et le FNUAP, outre les administrations locales parties prenantes dans certaines zones géographiques. Le programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale vise à offrir des mécanismes de protection sociale et des filets de sécurité inclusifs aux ménages vulnérables. Les repas scolaires permettent aux ménages d'économiser jusqu'à 10 pour cent de leurs revenus et l'établissement de liens entre la production locale et la consommation locale favorise la création d'un marché stable et prévisible. Le programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale contribuera aussi à corriger les inégalités économiques entre les femmes et les hommes et ainsi à faire reculer la pauvreté, l'insécurité alimentaire et la malnutrition. L'accès des enfants aux repas scolaires doit être complété par une meilleure hygiène à l'école (WASH) si l'on veut améliorer les résultats obtenus sur le plan de la nutrition. Le PAM ciblera donc les écoles où des ONG et l'UNICEF assurent déjà des services au titre de l'initiative WASH.

Partenariats

91. Il conviendra d'établir une collaboration avec les ministères en charge de l'éducation, de la santé, du genre et de l'agriculture et d'autres organismes des Nations Unies et partenaires d'exécution compétents en matière de nutrition, de santé, de protection sociale et d'égalité des sexes, pour mettre en œuvre les activités décrites plus haut et l'ensemble complet d'activités relatives à la santé et à la nutrition à l'école.

Activité 5: Appuyer les interventions visant à prévenir la malnutrition chronique, en particulier chez les personnes à risque

92. La communication visant à faire évoluer la société et les comportements sera employée pour susciter une demande en matière de production et de consommation d'aliments nutritifs et encourager l'utilisation correcte des produits nutritionnels, en vue d'améliorer l'alimentation complémentaire des jeunes filles et garçons et la diversité du régime alimentaire des femmes et des adolescentes.
93. Le PAM et ses partenaires s'emploieront à protéger l'état nutritionnel des enfants de 6 à 23 mois et des filles et des femmes enceintes ou allaitantes au moyen d'une assistance alimentaire et monétaire visant à prévenir la malnutrition chronique.
94. Le PAM travaillera avec les pouvoirs publics et les parties prenantes du secteur de la nutrition à l'amélioration de la sécurité sanitaire et de la qualité des aliments. Il s'agira notamment d'examiner les normes et règlements nationaux relatifs à la sécurité sanitaire des aliments de base et le cadre réglementaire applicable à l'enrichissement des aliments. Pour contribuer à l'amélioration des normes réglementaires nationales, le PAM conduira en

collaboration avec ses partenaires des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements qui encouragent les femmes et les hommes à adopter des pratiques d'alimentation et de soins adaptées aux nourrissons et aux jeunes enfants.

Partenariats

95. Le PAM travaillera en collaboration avec le Ministère de la santé et ses partenaires, en particulier des ONG, la FAO, l'OMS, le FNUAP et l'UNICEF, sur la prévention du retard de croissance et renforcera la plateforme nationale du réseau SUN du secteur privé pour contribuer à l'obtention de résultats mesurables concernant la réduction du retard de croissance.
96. Le PAM collaborera avec l'UNICEF, la FAO, le FNUAP et le Ministère de la santé dans le cadre du mouvement SUN, pour prévenir le retard de croissance.

Effet direct stratégique 3: D'ici à 2024, les moyens d'existence, la résilience, la cohésion sociale et la protection des petits exploitants et des acteurs des chaînes de valeur alimentaires sont améliorés et l'égalité des sexes progresse au sein de ces catégories de populations

97. Les activités relevant de cet effet direct stratégique visent à renforcer la résilience socioéconomique des petits exploitants et des populations vulnérables dans les communautés ciblées tout en contribuant à la stabilisation et à la consolidation de la paix, grâce à la mise en œuvre de programmes inclusifs et équitables d'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition⁴⁸. Le PAM s'efforcera d'intensifier les synergies associées au triple lien en veillant à ce que les personnes déplacées, les réfugiés et les communautés d'accueil qui reçoivent une assistance au titre des activités 1 et 2 bénéficient d'activités de renforcement de la résilience et non plus des secours d'urgence, et d'adapter le modèle de résilience à leur contexte, tout en veillant à s'attaquer aux facteurs structurels du conflit. Les initiatives auront également pour but de renforcer le rôle des acteurs des chaînes de valeur alimentaires, notamment les petites et moyennes entreprises et les autorités nationales chargées du contrôle de la sécurité sanitaire et de la qualité des aliments, améliorant ainsi la disponibilité et la qualité des denrées alimentaires sur les marchés.

Domaine d'action privilégié

98. L'effet direct stratégique 3 est axé sur le renforcement de la résilience.

Harmonisation avec les priorités nationales

99. *Résultat 4 du Plan national stratégique de développement*: développement du capital social et humain; *effet 2.1 du plan cadre de coordination des Nations Unies pour le développement durable*: d'ici à 2024, la population de la République démocratique du Congo jouit d'une croissance économique inclusive durable, portée par la transformation agricole et la diversification économique ouverte aux innovations et à la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes; et *effet 1.1*: d'ici à 2024, la prévalence de la violence et des conflits armés est réduite et la sécurité des personnes et des biens est améliorée, en particulier celle des personnes vulnérables, des femmes et des jeunes.

Produits escomptés

100. Les quatre produits suivants permettront d'obtenir cet effet direct stratégique:
 - Les petits exploitants, femmes et hommes, ciblés reçoivent une assistance alimentaire assortie de conditions.

⁴⁸ Un accès plus équitable aux ressources et aux services productifs entraînerait un accroissement de 20 à 30 pour cent des rendements sur les exploitations tenues par des femmes. Il s'agit notamment de faciliter l'accès des femmes résidant en milieu rural aux organisations paysannes, aux installations de transformation, aux technologies améliorées et aux marchés et de renforcer leur résilience. Voir <http://www.fao.org/3/ca6030fr/ca6030fr.pdf>

- Les petits exploitants, femmes et hommes, ciblés tirent profit de l'appui visant à accroître la production et la commercialisation des produits alimentaires locaux et la consommation d'aliments riches en nutriments, et des capacités renforcées des parties prenantes nationales et locales.
- Les petits exploitants et les acteurs des chaînes de valeur ciblés tirent profit de l'appui renforcé fourni en faveur de la mise en place de moyens d'existence équitables et inclusifs, portant sur l'amélioration des compétences de production au service de chaînes de valeur durables.
- Les communautés ciblées tirent profit des activités d'éducation nutritionnelle, du changement de la société et des comportements, de l'amélioration de la production locale et du renforcement des capacités des parties prenantes nationales et locales.

Activité essentielle

Activité 6: Aider les petits exploitants et les acteurs des chaînes de valeur à bénéficier d'un accès équitable à des services, des marchés et des moyens d'existence à dimension nutritionnelle climatiquement rationnels

101. Les activités de renforcement de la résilience, définies dans le cadre de consultations communautaires inclusives, porteront équitablement sur les besoins prioritaires des femmes et des hommes. Elles comprendront l'amélioration des infrastructures de production, de transformation et de commercialisation, l'offre de sources de revenus agricoles et non agricoles et la conduite de formations à l'intention des personnes ne pouvant pas accomplir les tâches agricoles.
102. Les activités contribueront à renforcer les liens entre l'action humanitaire, le redressement et le développement, favorisant la coexistence paisible et la cohésion sociale au sein des communautés ciblées et entre elles. Les programmes du PAM encourageront les changements d'attitude, de comportement et de relations entre les communautés divisées et constitueront un point d'entrée pour les partenaires qui s'occuperont des changements structurels et culturels plus profonds. Les programmes conjoints du PAM relatifs à la résilience donnent aux communautés la possibilité de déterminer les besoins communs et de faire renaître la confiance sur la base d'une coopération concrète. Dans la province du Tanganyika par exemple, la collaboration avec l'organisation Search for Common Ground contribue à améliorer les mécanismes de résolution des conflits et d'alerte rapide, ce qui permet de régler les problèmes locaux avant qu'ils ne s'enveniment; dans le Nord-Kivu et le Sud-Kivu, divers projets exécutés conjointement avec la FAO portent sur l'accès à la terre, un facteur majeur de conflit.
103. Instruit par sa grande expérience du pays, le PAM offrira aux personnes et aux ménages en situation d'insécurité alimentaire la possibilité de participer à des programmes de formation et de création d'actifs. Une composante Assistance alimentaire pour la création d'actifs consistera à allouer des transferts monétaires ou des transferts en nature à des petits exploitants pour la remise en état de terres, de routes ou d'infrastructures, ce qui permettra de renforcer les moyens d'existence des participants tout en subvenant à leurs besoins alimentaires et nutritionnels immédiats.
104. L'appui fourni par le PAM englobera la promotion des pratiques agricoles intelligentes face aux aléas climatiques, la gestion après récolte, l'amélioration des systèmes alimentaires, l'éducation nutritionnelle et le développement communautaire tenant compte de l'égalité des sexes. Des négociations sont en cours avec des partenaires tels que le Fonds pour l'inclusion financière en République démocratique du Congo, en vue de relier l'Union des organisations et des coopératives paysannes (créée par le PAM) à des institutions financières.

105. Des synergies seront mises en place entre la chaîne d'approvisionnement du PAM et les parties prenantes locales afin d'explorer les mécanismes susceptibles d'améliorer les systèmes alimentaires. Cette approche globale devrait contribuer à renforcer les liens entre les petits exploitants et l'alimentation scolaire utilisant la production locale (effet direct stratégique 2) et faciliter l'accès aux marchés grâce aux achats locaux, effectués en particulier auprès de productrices pour lutter contre les inégalités entre les sexes. On s'attachera à cibler les ménages dirigés par une femme, vulnérables face à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition, et les ménages touchés par le handicap ou une maladie chronique, afin qu'ils reçoivent une assistance adaptée à leurs besoins. L'unité chargée de la coordination dans le domaine de la résilience sera renforcée pour être en mesure de fournir un appui technique en matière de qualité et de sécurité sanitaire des aliments, de création d'actifs, d'infrastructures de marché et d'entreposage.
106. Si les conditions le permettent, il sera facilement possible de mettre en place à l'avenir des programmes d'adaptation au changement climatique selon une approche axée sur les moyens d'existence. De plus, les travaux déjà menés par d'autres organismes peuvent servir de base à l'élargissement des interventions d'adaptation fondées sur une approche écosystémique.
107. Le PAM collaborera avec les pouvoirs publics et les autres partenaires pour concevoir des activités respectueuses de l'environnement, évitant ou atténuant toute incidence environnementale négative.

Partenariats

108. Le partenariat actuel du PAM avec la FAO et l'UNICEF sera développé; les partenariats établis avec d'autres organismes, notamment le FNUAP et le HCR, et de nouveaux donateurs sont également en pleine évolution. Les partenaires du PAM dans le domaine du renforcement de la résilience sont les institutions publiques locales, le Ministère de l'agriculture et le Ministère du genre, famille et enfant. Les partenariats avec les ONG et les organisations locales conserveront un rôle fondamental car ils garantissent la prise en main des activités par les communautés et la pérennité des réalisations après la fin du PSP.
109. Le programme du PAM relatif à la résilience est exécuté en lien avec la Stratégie internationale d'appui en matière de sécurité et de stabilisation coordonnée par la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO). La stratégie a déterminé que le relèvement économique et le renforcement de la résilience étaient fondamentaux pour la stabilisation et la paix dans le Nord-Kivu et le Sud-Kivu⁴⁹. Le programme relatif à la résilience est membre du groupe de travail sur le triple lien. Ce groupe qui est coordonné par l'équipe de pays des Nations Unies permet aux membres de coordonner leurs activités entre opérations d'urgence, intervention de consolidation de la paix et initiatives de développement. Le PAM s'emploie par ailleurs à relancer le groupe de donateurs pour la résilience, un groupe informel de donateurs intéressés, présidé par la Suède.

⁴⁹Les projets conjoints relatifs à la résilience menés dans le Nord-Kivu et le Sud-Kivu sont cohérents avec les différentes composantes de Stratégie internationale d'appui en matière de sécurité et de stabilisation, notamment les priorités définies dans la stratégie/le plan de stabilisation et de reconstruction. Par exemple, le nouveau programme FAO-PAM-UNICEF a été enregistré auprès du Groupe de l'appui à la stabilisation situé à Goma. L'équipe conjointe participe en outre à la réunion de coordination organisée par ce groupe pour assurer la mise en place de synergies et la coordination avec les différents programmes mettant en œuvre des mesures de stabilisation dans la région.

Effet direct stratégique 4: Les partenaires de l'action humanitaire et du développement ont accès à des services aériens fiables ainsi qu'à des services améliorés dans les domaines de la chaîne d'approvisionnement et autres pendant et après les conflits et les crises

110. Le PAM continuera à améliorer la coordination de la chaîne d'approvisionnement et des services communs mis à la disposition de la communauté de l'action humanitaire et du développement. Il est probable que les services aériens demeurent nécessaires dans un avenir proche.

Domaine d'action privilégié

111. L'effet direct stratégique 4 est axé sur l'intervention face à une crise.

Harmonisation avec les priorités nationales

112. *Résultat 1 du Plan national stratégique de développement: diversification et transformation économiques; effet 3.2 du plan cadre de coordination des Nations Unies pour le développement durable:* Les populations et les communautés touchées par une situation d'urgence reçoivent rapidement une assistance efficace grâce à des services publics plus compétents s'agissant d'anticiper, d'intervenir et de coordonner des opérations humanitaires qui contribuent au renforcement de la résilience.

Produits escomptés

113. Les trois produits suivants permettront d'obtenir cet effet direct stratégique:

- Les populations touchées par un conflit ou une crise tirent profit de services aériens fiables axés sur les besoins des usagers, qui permettent de mener des interventions humanitaires efficaces en temps voulu.
- Les populations exposées à l'insécurité alimentaire lors de situations d'urgence tirent profit de l'amélioration de l'information fondée sur des données factuelles et de la coordination au sein de la communauté humanitaire.
- Les personnes vulnérables tirent profit de la chaîne d'approvisionnement et des autres services logistiques que le PAM met à la disposition de ses partenaires, car elles reçoivent une assistance efficace en temps voulu.

Activités essentielles

Activité 7: Fournir des services aériens d'aide humanitaire à la communauté humanitaire

114. Les populations en situation de crise tirent profit des services aériens fiables, sûrs et axés sur les besoins des usagers, qui permettent aux acteurs humanitaires et aux donateurs de conduire, de superviser et de suivre des activités visant à sauver des vies. Le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies (UNHAS) continuera à renforcer la capacité de l'Autorité de l'aviation civile en République démocratique du Congo à gérer les activités menées par le pays avec le Centre européen de coordination des systèmes de notification des incidents d'aviation.

Partenariats

115. La coordination entre l'UNHAS et l'Autorité de l'aviation civile et les autres autorités locales concernant certains aspects opérationnels comme la remise en état des aérodromes, les procédures de contrôle du trafic aérien et les règlements internationaux de l'aviation se poursuivra. Cette collaboration sensibilise les parties prenantes à la question de la sécurité aérienne et permet aux services assurés par l'UNHAS de répondre aux besoins des usagers.
116. L'UNHAS appuiera la gestion des vols pour la Direction générale de la protection civile et des opérations d'aide humanitaire européennes de l'Union européenne et travaillera en coordination avec Médecins sans frontières et le Comité international de la Croix-Rouge à

l'harmonisation des calendriers et à la mise en commun des informations relatives à la sécurité et à la sûreté de la navigation aérienne.

117. L'UNHAS continuera aussi à aider l'Autorité de l'aviation civile à utiliser les systèmes de communication de l'information établis par le Centre européen de coordination des systèmes de notification des incidents d'aviation, en coordination avec le Service du transport aérien et l'Unité de la sécurité du transport aérien du PAM.

Activité 8: Mettre en place des plateformes humanitaires (services de coordination et d'information assurés par le module de la logistique) pour la communauté humanitaire

118. Le PAM assurera des services d'appui technique, de coordination et d'information et mettra à disposition des systèmes d'information géographique à l'intention des partenaires humanitaires, notamment les organismes des Nations Unies et les ONG. La coordination entre institutions nationales sera renforcée; l'analyse de l'accès saisonnier et des problèmes de sécurité sera prise en compte dans la planification et orientera la formulation des politiques.

Partenariats

119. Les partenaires sont les institutions nationales, les autres organismes des Nations Unies, la MONUSCO, les ONG internationales et nationales et les organisations communautaires.

Activité 9: Fournir des services à la demande aux partenaires de l'action humanitaire et du développement

120. Le PAM fournira des services bilatéraux sur la base du recouvrement intégral des coûts aux organismes des Nations Unies et aux ONG, afin d'appuyer les interventions d'urgence et les activités de développement.

Partenariats

121. Les partenaires sont les institutions nationales, les autres organismes des Nations Unies, les ONG internationales et nationales et les organisations communautaires.

Hypothèses

122. Dans un pays fragile où les conditions sont fluctuantes, confronté à de nombreux risques et situations d'urgence liés aux conditions de sécurité et à la situation sanitaire et socioéconomique, l'obtention des effets directs stratégiques du présent PSP repose en grande partie sur le bon fonctionnement des partenariats établis avec les acteurs étatiques et les partenaires du développement et de l'action humanitaire et sur la forte complémentarité des programmes. Le PAM et ses partenaires devront ajuster tous les axes d'action du PSP en fonction de l'évolution du contexte, et notamment réviser les hypothèses qui sous-tendent la programmation et réexaminer la complémentarité des interventions, s'il y a lieu.
123. Les deux axes d'action du PSP non liés à une situation d'urgence (effets directs stratégiques 2 et 3) sont étroitement connectés dans la conception des programmes et reposent sur la même série d'hypothèses. La protection et le renforcement du capital humain des membres des futures générations exigent la réalisation urgente d'investissements massifs dans leur santé, leur nutrition et leur éducation, ainsi que dans la résilience des communautés afin que celles-ci soient mieux à même de surmonter les chocs touchant leurs moyens d'existence. Dans l'ensemble complexe de politiques et d'interventions fortement interdépendantes qu'il faut mettre en place pour y parvenir, le rôle direct du PAM est certes relativement modeste. Cependant, il jouera un rôle essentiel en amont en fournissant un appui en matière de prise de décisions fondées sur des éléments factuels, de coordination avec les partenaires et de sensibilisation.

3.3 Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

124. La République démocratique du Congo est un pays fragile. Les conflits civils et politiques ont endommagé le tissu social du pays et centré les fonctions de gouvernance sur l'intervention d'urgence plutôt que sur la création d'un environnement favorable à la protection sociale inclusive et à l'amélioration des perspectives économiques sur le long terme.
125. Dans le cadre du présent PSP, le PAM collaborera avec les administrations publiques partenaires aux niveaux national et décentralisé, la société civile, les communautés, les organismes des Nations Unies, les donateurs et les acteurs du secteur privé pour accorder la priorité aux interventions sélectionnées et approuvées de renforcement des capacités. Le PAM contribuera au renforcement des institutions en réponse à une demande locale et sur la base d'une évaluation des lacunes de capacités, de l'avantage comparatif du PAM et des perspectives d'obtention de résultats durables. La capacité des partenaires à mettre en œuvre directement tous les aspects des activités choisies sera attentivement examinée afin de vérifier que les plans de travail conjoints comportent des étapes réalistes et mesurables et mettent l'accent sur les mesures favorisant l'égalité des sexes.
126. Compte tenu de la fragilité actuelle du pays, le PAM ne s'attend pas à transférer la responsabilité de ses programmes aux pouvoirs publics pendant la période couverte par le présent PSP. Au cours de la mise en œuvre du PSP, le PAM examinera avec les autorités nationales les possibilités de transfert graduel de la responsabilité des programmes afin d'évaluer l'état de préparation et l'appui indispensable à fournir et de fixer des échéances réalistes.

4. Modalités d'exécution

4.1 Analyse des bénéficiaires

127. L'activité 1 se rapportera exclusivement à l'apport d'une assistance aux personnes touchées par un conflit ou une crise. Les activités 2, 3 et 5 privilégieront les interventions axées sur la nutrition ou à dimension nutritionnelle. L'activité 4 portera sur la nutrition et la protection du capital humain dans le cadre du programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale. L'activité 6 consistera à offrir un ensemble complet d'activités de renforcement de la résilience promouvant l'égalité des sexes, la protection environnementale et sociale, la consolidation de la paix et la cohésion sociale ainsi que l'amélioration des moyens d'existence.
128. L'activité 1 répond aux besoins des personnes dont la sécurité alimentaire et nutritionnelle est compromise par un conflit ou une crise. Le nombre de bénéficiaires recevant une assistance au titre de cette activité baissera graduellement à mesure que le PAM s'efforcera d'orienter les secours d'urgence de manière à ce qu'ils contribuent aux initiatives de renforcement de la résilience et de consolidation de la paix pendant les périodes couvertes par le présent PSP et les suivants.
129. Le PAM atteindra davantage de bénéficiaires en raison de la forte demande concernant l'alimentation scolaire et de l'incidence élevée persistante de la malnutrition sous toutes ses formes. Au titre de l'activité 2, l'établissement des priorités dépendra des niveaux de malnutrition aiguë globale, et les bénéficiaires seront les enfants de 6 à 59 mois souffrant de malnutrition aiguë modérée, les filles et les femmes enceintes ou allaitantes souffrant de malnutrition, les personnes souffrant de malnutrition et vivant avec le VIH sous traitement antirétroviral ou traitement visant à prévenir la transmission parent-enfant, les patients souffrant de malnutrition sous traitement antituberculeux sous surveillance directe et les patients atteints de tuberculose multirésistante.

TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES DES TRANSFERTS DE PRODUITS ALIMENTAIRES ET DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE, PRODUIT ET ACTIVITÉ

Effet direct stratégique	Produit	Activité	Groupe de bénéficiaires	2021	2022	2023	2024	Total
1	1.1	1	Filles	783 000	675 000	540 000	540 000	2 538 000
			Garçons	812 000	700 000	560 000	560 000	2 632 000
			Femmes	638 000	550 000	440 000	440 000	2 068 000
			Hommes	667 000	575 000	460 000	460 000	2 162 000
			Total	2 900 000	2 500 000	2 000 000	2 000 000	9 400 000
	2	2	Filles	544 992	490 493	436 593	378 060	1 850 137
			Garçons	418 729	376 856	335 443	288 885	1 419 913
			Femmes	169 745	152 771	135 983	115 263	573 762
			Hommes	19 657	17 691	15 747	8 984	62 079
			Total	1 153 120	1 037 808	923 766	791 192	3 905 886
	3	3	Filles	339 867	305 380	271 272	241 407	1 157 926
			Garçons	241 008	216 908	193 072	168 706	819 694
			Femmes	267 063	238 857	210 961	197 444	914 325
			Hommes	-	-	-	-	-
			Total	847 938	761 145	675 305	607 557	2 891 945
2	4.1	4	Filles	94 300	124 440	160 707	221 360	600 807
			Garçons	114 048	150 547	194 365	267 720	726 680
			Femmes	3 101	3 974	5 286	7 280	19 641
			Hommes	1 551	1 987	2 643	3 640	9 821
			Total	213 000	280 948	263 001	500 000	1 356 949
	5.1	5	Filles	35 734	35 734	35 734	35 734	142 936
			Garçons	18 346	18 346	18 346	18 346	73 384
			Femmes	49 920	49 920	49 920	49 920	199 680
			Hommes	-	-	-	-	-
			Total	104 000	104 000	104 000	104 000	416 000
3	6.1	6	Filles	89 520	93 600	108 000	120 000	209 520
			Garçons	85 790	89 700	103 500	115 000	200 790
			Femmes	100 710	105 300	121 500	135 000	235 710
			Hommes	96 980	101 400	117 000	130 000	226 980
			Total	373 000	390 000	450 000	500 000	873 000
Total (hors chevauchement)				5 591 058	5 073 901	4 516 072	4 502 749	18 843 783

130. L'activité 3 s'adresse à l'ensemble des bénéficiaires ciblés résidant dans des zones touchées par un conflit ou une crise et ne souffrant pas de malnutrition (filles et femmes enceintes ou allaitantes et enfants de 6 à 23 mois) et vise à prévenir la détérioration de leur état nutritionnel pendant les saisons de soudure. Les bénéficiaires recevront des produits nutritionnels spécialisés qui contribueront à améliorer leur apport nutritionnel. Le traitement sera fourni au niveau communautaire dans les zones en situation d'insécurité alimentaire et dans les zones classées comme fortement prioritaires pour la conduite d'interventions nutritionnelles, conformément au Plan de réponse humanitaire.
131. L'activité 4 est destinée aux élèves du primaire et aux enfants d'âge préscolaire, s'il y a lieu. Le programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale mené par le PAM vise à appuyer le développement du capital humain: il est démontré que les repas scolaires contribuent à la réalisation de plusieurs ODD et à des améliorations en matière d'éducation, de nutrition, d'égalité des sexes, de protection sociale et, lorsqu'ils sont liés aux achats locaux, d'agriculture locale.
132. L'activité 5 recourt à la communication visant à faire évoluer la société et les comportements pour créer une demande concernant la culture et la consommation d'aliments nutritifs à l'intention de certains groupes de population tout en encourageant l'emploi de ce type d'aliments pour compléter l'alimentation des garçons et des filles de moins de 5 ans et diversifier le régime alimentaire des femmes et des adolescentes. La stratégie en matière de nutrition a pour objectif d'améliorer les résultats obtenus dans les populations ciblées par les activités de prévention de la malnutrition (émaciation et retard de croissance) grâce à la mise en œuvre simultanée dans le cadre de tous les effets directs stratégiques d'un ensemble de mesures axées sur la nutrition ou à dimension nutritionnelle et liées au traitement de la malnutrition aiguë. Le PAM recherchera les possibilités d'améliorer la nutrition dans l'ensemble de son portefeuille et des zones géographiques où il intervient.
133. Au titre de l'activité 6, le PAM entend fournir une aide globale sur plusieurs années à 873 000 bénéficiaires. Le nombre de bénéficiaires augmentera progressivement au cours des quatre ans couverts par le PSP avec l'ajout de nouveaux bénéficiaires. Grâce à une analyse par sexe et par âge, les ménages dirigés par une femme feront partie des groupes cibles de cette activité car ils souffrent d'une inégalité socioculturelle discriminatoire et sont davantage exposés aux chocs que les ménages dirigés par un homme. Le PAM continuera à employer l'approche à trois niveaux pour déterminer ses sites d'intervention⁵⁰ et, dans la mesure du possible, procédera à un ciblage conjoint avec les partenaires des Nations Unies participant aux programmes relatifs à la résilience.

⁵⁰ L'approche à trois niveaux se compose d'une analyse intégrée du contexte au niveau national; d'une programmation saisonnière fondée sur les moyens d'existence au niveau sous-national; et d'une planification communautaire participative au niveau local. Elle permet de comprendre d'une manière plus approfondie le contexte et les moyens d'existence locaux, notamment du point de vue de la problématique hommes-femmes et de la cohésion sociale. Compte tenu de l'accent placé par le PSP sur le triple lien, l'approche à trois niveaux sera employée pour appuyer la mise en place de programmes tenant compte des conflits et étayer les approches de consolidation de la paix.

4.2 Transferts

Transferts de produits alimentaires et transferts de type monétaire

TABLEAU 2: RATIONS ALIMENTAIRES (grammes/personne/jour) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (dollars/personne/jour) PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ												
	Effet direct stratégique 1								Effet direct stratégique 2			Effet direct stratégique 3
	Activité 1			Activité 2			Activité 3		Activité 4	Activité 5		Activité 6
Type de bénéficiaires	Distributions générales de vivres (ration complète)	Distributions générales de vivres	Aidants	Traitement de la malnutrition aiguë modérée (filles et femmes enceintes ou allaitantes)	Traitement de la malnutrition aiguë modérée (enfants de 6 à 59 mois)	Personnes vivant avec le VIH/patients atteints de tuberculose	Prévention de la malnutrition aiguë (enfants de 6 à 23 mois)	Prévention de la malnutrition aiguë (filles et femmes enceintes ou allaitantes)	Écoliers	Prévention du retard de croissance (enfants de 6 à 23 mois)	Prévention du retard de croissance (filles et femmes enceintes ou allaitantes)	Assistance alimentaire pour la création d'actifs/espèces pour la création d'actifs
Modalité	Produits alimentaires/transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires/transferts de type monétaire	Produits alimentaires/transferts de type monétaire
Céréales	400	400	400						120			400
Légumes secs	120	120	120						30			120
Huile	30	35	30	25		25		25	10		25	30
Sel	5	5	5						5			5
Sucre				20								
Super Cereal				250								
Super Cereal Plus				250		250		250			250	
Plumpy'Sup					100							

**TABLEAU 2: RATIONS ALIMENTAIRES (grammes/personne/jour) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (dollars/personne/jour)
PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ**

Type de bénéficiaires	Effet direct stratégique 1						Effet direct stratégique 2			Effet direct stratégique 3		
	Activité 1			Activité 2			Activité 3	Activité 4	Activité 5		Activité 6	
	Distributions générales de vivres (ration complète)	Distributions générales de vivres	Aidants	Traitement de la malnutrition aiguë modérée (filles et femmes enceintes ou allaitantes)	Traitement de la malnutrition aiguë modérée (enfants de 6 à 59 mois)	Personnes vivant avec le VIH/patients atteints de tuberculose	Prévention de la malnutrition aiguë (enfants de 6 à 23 mois)	Prévention de la malnutrition aiguë (filles et femmes enceintes ou allaitantes)	Écoliers	Prévention du retard de croissance (enfants de 6 à 23 mois)	Prévention du retard de croissance (filles et femmes enceintes ou allaitantes)	Assistance alimentaire pour la création d'actifs/espèces pour la création d'actifs
Modalité	Produits alimentaires/transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires/transferts de type monétaire	Produits alimentaires/transferts de type monétaire	
Plumpy'Doz						50			50			
Biscuits à haute teneur énergétique	330											
Total kcal/jour	2 132	2 181	2 132	1 175	500	1 175	281	1 175	628	281	1 175	2 132
% de kcal d'origine protéique	16	60,40	16	13,20	10,20	13,20	8,60	13,20	10	8,60	13,20	13,20
Transferts de type monétaire (dollars/personne/jour)	0,5										0,67	0,38
Nombre de jours d'alimentation par an	90	21	10	180	60	180	180	180	220	360	360	66

TABLEAU 3. TOTAL DES BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES/TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE ET VALEUR		
Produits alimentaires/ transferts de type monétaire	Total (en tonnes)	Total (en dollars)
Céréales	226 698	132 991 534
Légumes secs	66 235	46 951 948
Huile et matières grasses	28 497	34 921 048
Aliments composés et mélanges	146 043	144 278 676
Autres	4 156	2 738 718
Total (produits alimentaires)	471 629	361 881 924
Transferts de type monétaire		282 713 388
Total (valeur des produits alimentaires et des transferts de type monétaire)	471 629	644 595 312

134. Le PAM réalise des études multisectorielles concernant les marchés, la protection et divers aspects comme le secteur financier et les technologies de l'information afin d'évaluer la faisabilité et la validité des modalités d'assistance utilisant des transferts monétaires et des bons par rapport aux distributions de vivres en nature. L'analyse porte sur les disparités entre les sexes, la protection, les préférences des bénéficiaires, les points de vue des autorités locales et les incidences sur l'économie locale. Le PAM sélectionne la modalité qui convient le mieux sur les plans de l'équité, des aspects économiques, de l'efficacité et de l'efficacé. Il se penche également sur l'accès géographique, l'infrastructure et la couverture des fournisseurs de services de téléphonie mobile, et la disponibilité d'espèces avant de décider de la modalité de transfert préférable. Dans les situations d'urgence de niveau 3, le PAM examine aussi les combinaisons de modalités qui garantiront la livraison de l'assistance aux bénéficiaires en temps voulu. Par exemple, pour Bele dans la province du Haut-Uele, la recommandation issue de l'évaluation du PAM a été qu'il fallait fournir une assistance en nature durant les premiers mois et passer aux transferts de type monétaire dès que l'offre de produits alimentaires aurait augmenté. Le PAM emploiera les modalités les plus adaptées pour promouvoir la diversité des régimes alimentaires, l'équité, la dignité et une inclusion économique efficiente et efficace.
135. Les valeurs des transferts de type monétaire dépendront des estimations concernant le panier de dépenses minimales et la capacité des bénéficiaires à pourvoir eux-mêmes à leurs besoins. Les composantes actuelles du panier de dépenses minimales sont l'alimentation, l'éducation et la santé, mais le PAM prévoit de concevoir un panier plus complet qui couvre l'ensemble des besoins essentiels. Les transferts de type monétaire couvriront uniquement les besoins alimentaires des ménages à moins que les donateurs n'acceptent de prendre en charge également les besoins essentiels, auquel cas ils combleront l'écart entre la capacité estimée du ménage à pourvoir à ses besoins essentiels et le panier de dépenses minimales. Le PAM fournira aussi une assistance en nature sous la forme d'aliments nutritifs spécialisés ou d'aliments nutritifs enrichis destinés aux enfants et aux filles et aux femmes enceintes ou allaitantes souffrant de malnutrition, pour traiter et prévenir la malnutrition aiguë modérée et prévenir la malnutrition chronique. Des repas scolaires seront distribués aux élèves des écoles primaires dans les zones présentant des niveaux élevés de malnutrition.

4.3 Capacités du bureau de pays et profil du personnel

136. Le PSP attribue au bureau de pays un rôle de partenaire appuyant les initiatives menées par le Gouvernement pour atteindre ses ODD prioritaires. Avant la mise en œuvre, le PAM analysera les résultats de l'examen des effectifs du bureau de pays conduit en 2020, afin d'évaluer les besoins en matière de représentation géographique, de profil du personnel, de formation, de compétences techniques et de technologies de l'information.
137. Le bureau de pays continuera à mettre en œuvre dans le domaine des ressources humaines des initiatives visant à promouvoir la parité des sexes et la diversité.

4.4 Partenariats

138. Dans le cadre de ses modules de la sécurité alimentaire et de la logistique et de sa participation à d'autres modules et systèmes de coordination, le PAM continuera à fournir des informations notamment sur la sécurité alimentaire et la nutrition, les actions relatives aux moyens d'existence et au renforcement de la résilience, et la logistique humanitaire.
139. Le PAM renforcera les synergies avec les autres organismes ayant leur siège à Rome dans les domaines du changement climatique et de la sécurité alimentaire. Les possibilités de synergie avec l'UNICEF, le Programme des Nations Unies pour le développement, le HCR, le FNUAP, ONU-Femmes, l'OMS, la Banque mondiale et les ministères en charge de l'agriculture et du genre sont en cours de détermination en vue d'assurer l'apport de l'appui technique nécessaire aux populations ciblées. Les initiatives conjointes seront prioritaires afin de favoriser autant que possible la durabilité et l'impact au profit des communautés ciblées.
140. Le PAM développera les partenariats avec les établissements universitaires et les institutions de recherche et avec ses centres d'excellence. Les partenariats avec des organisations œuvrant au service de l'inclusion des jeunes, des droits des femmes, des personnes vivant avec le VIH et des personnes handicapées, seront explorés en vue de promouvoir des interventions inclusives et équitables répondant aux besoins de ces groupes. Le PAM mettra aussi l'accent sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire au sein de la région dans le cadre d'initiatives relatives au programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale, à la nutrition, à l'égalité des sexes, au changement climatique et à la consolidation de la paix.
141. Le PAM examinera les possibilités de collaboration avec les acteurs du développement, les banques et le secteur privé, en particulier concernant les activités de renforcement de la résilience, afin d'optimiser la mise en commun des connaissances.
142. Le PAM continuera à travailler et à collaborer avec les partenaires de l'action humanitaire et du développement, les donateurs et le secteur privé pour mobiliser des ressources et des financements.

5. Gestion de la performance et évaluation

5.1 Modalités de suivi et d'évaluation

143. Un outil de planification et de budgétisation fondé sur le suivi et l'évaluation de l'ACV a été mis au point en tandem avec le PSP. L'outil qui tient compte de la problématique hommes-femmes est harmonisé avec le Cadre révisé de résultats institutionnels pour 2017-2021⁵¹, les stratégies institutionnelles en matière de suivi et d'évaluation et le Plan stratégique du PAM pour 2017-2021⁵². Lorsqu'un nouveau plan stratégique et un nouveau

⁵¹ WFP/EB.2/2018/5-B/Rev.1

⁵² WFP/EB.2/2016/4-A/1/Rev.2*

cadre de résultats institutionnels seront adoptés, l'outil sera actualisé afin de rester harmonisé avec les orientations institutionnelles.

144. Le PAM veillera à ce que des indicateurs pertinents applicables aux situations d'urgence et au renforcement de la résilience soient intégrés dans l'outil et soient mesurés et analysés en parallèle pour éclairer les discussions plus générales sur le lien action humanitaire-développement. Le PAM sera ainsi à même de mesurer plus facilement l'efficacité et l'équité des interventions relatives à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition chroniques et aiguës ainsi qu'aux facteurs sous-jacents liés aux moyens d'existence et à la pauvreté, en accordant une large place à l'analyse des disparités entre les sexes. L'adoption de cette approche permettra de satisfaire les besoins d'éléments factuels relatifs aux effets directs, comme le préconise une recommandation issue de l'évaluation du PSPP pour la République démocratique du Congo.
145. Le PAM renforce son aptitude à suivre la mise en œuvre du PSP en intensifiant sur le terrain la présence de personnel diversifié et qualifié en matière d'ACV et de suivi et d'évaluation. Le PAM s'efforcera de faire en sorte que toutes les données factuelles recueillies (dans le cadre du suivi, de l'examen et de l'évaluation des processus et des effets directs) soient utilisées pour étayer la prise de décisions opérationnelles. Le PAM continuera à collaborer avec les administrations locales et d'autres partenaires pour faciliter la collecte, l'analyse et l'utilisation des données. Il s'agira notamment d'organiser des sessions de formation et d'information régulières pour renforcer les capacités de collecte et d'analyse de données relatives à la sécurité alimentaire, au titre des initiatives préparant le futur transfert de la responsabilité des activités aux pouvoirs publics. Des mesures seront prises pour garantir la couverture intégrale du pays, y compris dans les régions où le PAM ne mène pas d'opérations actuellement et, sous réserve de disposer des ressources nécessaires, celui-ci constituera un corpus d'éléments factuels sur les causes profondes de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition urbaines et le rattachera aux enseignements tirés de l'intervention menée face à la pandémie de COVID-19.
146. Le PAM mettra en place des accords de portée nationale avec les institutions publiques, qui serviront de cadre aux collaborations régulières et ponctuelles établies au niveau provincial spécifiquement pour des évaluations ou des enquêtes. Cette démarche garantira l'homogénéité de la collaboration avec les parties prenantes et contribuera aussi au transfert des compétences techniques.
147. Dans le cadre du PSP, le PAM centrera davantage les efforts sur la responsabilité à l'égard des populations touchées. Une gamme de mécanismes de réclamation et de remontée de l'information, sans danger et accessibles, ont été mis en place et un solide système de suivi, destiné à assurer une communication à double sens avec les bénéficiaires et à collecter des informations sur leurs préférences en matière de communication sera mis au point et installé dans le cadre du PSP afin d'assurer que les mécanismes correspondent aux préférences des différents groupes.
148. En vue de compléter l'évaluation du PSPP (2018-2020) et l'évaluation de l'alimentation scolaire dans les situations d'urgence⁵³, le bureau de pays fera réaliser une évaluation des activités nutritionnelles en 2022 à l'appui de la mise en œuvre des activités 2 et 3. En accord avec les conclusions de l'évaluation du PSPP, le bureau de pays fera également réaliser une évaluation d'impact décentralisée des transferts de type monétaire en 2022. Une évaluation de l'impact du projet conjoint PAM-FAO-UNICEF de renforcement de la résilience mené dans le Nord-Kivu et le Sud-Kivu (2020-2023) sera conduite par le Bureau de l'évaluation en consultation avec la FAO et l'UNICEF dans le cadre d'un partenariat technique avec le groupe

⁵³ Qui fait partie d'une série relative à quatre pays demandée par les services chargés de l'alimentation scolaire au Siège du PAM.

d'évaluation d'impact sur le développement de la Banque mondiale. Outre cette évaluation d'impact relative à la résilience, le Bureau de l'évaluation conduira une évaluation indépendante du PSP en 2023 en vue d'éclairer l'élaboration du PSP suivant.

149. Pour compléter ces multiples évaluations indépendantes, le bureau de pays conduira un examen des activités d'alimentation scolaire en 2022 et un examen à mi-parcours du PSP. L'ensemble des évaluations et des examens contribuera à la constitution d'une solide base de données factuelles qui sera utilisée pour affiner et adapter les PSP.

5.2 Gestion des risques

150. Le système de gestion des risques sera revu afin de tenir compte des constatations et des recommandations issues de l'évaluation du PSPP ainsi que du contexte opérationnel caractérisant la République démocratique du Congo. Le registre des risques régulièrement mis à jour continuera à orienter les activités de préparation, tandis que des mesures d'atténuation des risques permettront de gérer les risques potentiels décrits ci-après.

Risques stratégiques

151. La République démocratique du Congo est particulièrement exposée à un ensemble de risques naturels liés aux conflits et à la crise climatique, qui sapent d'ailleurs l'efficacité des activités de renforcement de la résilience et des opérations d'urgence. Les épidémies sont fréquentes et se soldent souvent par un nombre élevé de décès. Avec le Ministère de la santé, l'OMS, la FAO, d'autres organismes des Nations Unies, des ONG et des organisations communautaires, le PAM renforcera les capacités de mise en œuvre et épaulera la formulation de stratégies dans le domaine de la préparation aux situations d'urgence et de la réduction des risques de catastrophes, en veillant à ce que l'atténuation des chocs climatiques et la consolidation de la paix soient prises en compte et à ce que la planification des interventions d'urgence soit systématiquement prévue dans ces stratégies.
152. Il ne sera pas possible de mettre en place une protection sociale équitable et inclusive profitant à l'ensemble des femmes et des hommes ciblés si des mesures en faveur de l'égalité des sexes ne sont pas intégrées dans toutes les activités du PAM. Pour atténuer ce risque, le PAM consolidera et élargira ses propres mesures et ses partenariats avec les organisations nationales et internationales de défense des droits des femmes.

Risques opérationnels

153. Des vagues successives de violence et des déplacements massifs continueront à alimenter la crise humanitaire prolongée qui touche le pays, créant d'importants problèmes d'accès aux populations démunies et provoquant des interruptions de l'assistance alimentaire. Pour atténuer ce risque, le PAM renforcera la coordination entre civils et militaires et entre organisations et prépositionnera un stock stratégique d'actifs et de ressources destiné à aider à la fois les communautés touchées et le personnel du PAM.
154. Les défis logistiques posés en particulier par les déficiences des systèmes de télécommunication, des réseaux routiers et des autres infrastructures constituent autant d'obstacles à la livraison de l'assistance en temps voulu aux communautés touchées. Le PAM atténuera ces risques en prépositionnant des réserves dans les lieux reculés, en ouvrant une base logistique avancée et en fournissant des unités de stockage mobiles.

Risques fiduciaires

155. Les risques fiduciaires potentiels comprennent les pertes financières et les atteintes à la réputation résultant des fraudes et des abus. Le PAM limitera ce risque en assurant une gestion active et permanente du risque de fraude. Le bureau de pays établit actuellement une unité chargée de la vérification de la conformité et met à la disposition des bénéficiaires une ligne d'appel gratuite pour le signalement et le traitement de toutes les formes d'abus et de corruption. Le PAM continuera à améliorer ce mécanisme de réclamation et de

remontée de l'information ainsi que tous les autres dispositifs de ce type pendant la durée du PSP, conformément aux recommandations issues de l'évaluation du PSPP.

156. En raison de l'absence de la MONUSCO pendant la mise en œuvre du PSP, les organisations et les fonds devront plus que jamais veiller à corriger les défaillances en matière de sécurité, à intensifier l'analyse de la sécurité et à renforcer la présence d'agents de sécurité dans les bureaux de terrain. Pour répondre à ce besoin, le PAM et ses partenaires devront développer la collecte de renseignements sur les conditions de sécurité et leur mise en commun, participer activement à la cellule de sécurité des Nations Unies et renforcer la formation concernant la sécurité et la sûreté en mission.

Risques financiers

157. Tout déficit financier important compromettrait la mise en œuvre du présent PSP. Le PAM continuera à chercher des ressources, y compris auprès de nouveaux donateurs et, dans la mesure du possible, du secteur privé. Les synergies avec les initiatives d'alimentation scolaire publiques et les activités conjointes avec d'autres organismes des Nations Unies contribueront à garantir que les fonds destinés aux secours humanitaires et au développement sont utilisés avec efficacité et efficience. Le PAM s'efforce également d'établir des partenariats avec les institutions financières internationales comme la Banque mondiale.

5.3 Garanties sociales et environnementales

Garanties sociales

158. Le PAM s'attaque aux risques sociaux potentiellement associés à ses activités de secours humanitaire et de renforcement de la résilience, dans le cadre d'initiatives de communication visant à faire évoluer la société et les comportements menées auprès des ménages de petits exploitants ciblés, des acteurs de la chaîne de valeur et de leurs communautés. L'accent est placé sur l'atténuation des risques sociaux relevant de l'inégalité entre les sexes qui touchent l'accès aux services et la prise de décisions. La collecte et l'analyse systématiques de données ventilées par sexe et par âge sur l'utilisation des transferts monétaires non assortis de conditions ont montré au PAM que les décisions sont prises conjointement par les femmes et les hommes dans seulement 16 pour cent des ménages composés de femmes et d'hommes. Cette situation résultant essentiellement des normes culturelles, le PAM a redoublé d'efforts dans le cadre de ses distributions pour sensibiliser les femmes et les hommes à l'importance que revêt le partage du pouvoir de décision au sein du ménage.
159. Le PAM intégrera la prise en compte des risques de conflits dans l'ensemble de ses programmes, en faisant attention aux divers facteurs de conflits dans les zones d'intervention et notamment en veillant à ce que tous les groupes ethniques soient représentés parmi les bénéficiaires sélectionnés⁵⁴.
160. Le changement de la société et des comportements sera encouragé dans le cadre de diverses approches et au sein des organisations locales, notamment les organisations paysannes. Les problèmes auxquels il convient de s'attaquer sont l'exclusion, l'inégalité entre les sexes et les violations des droits de l'homme. Le suivi post-distribution et les mécanismes de réclamation et de remontée de l'information seront utilisés pour déceler et traiter les problèmes de protection et de violence sexiste, conformément aux engagements

⁵⁴ Les travaux menés actuellement avec Search for Common Ground, notamment la conduite d'examen des conflits et l'analyse approfondie du conflit intégrée dans le nouveau programme de renforcement de la résilience mené dans le Nord-Kivu et le Sud-Kivu, seront complétés par une analyse plus détaillée des conflits et par des évaluations de la prise en compte de cette question, afin de combler toute lacune dans les connaissances du bureau de pays et de déterminer, s'il y a lieu, les ajustements à apporter aux activités en cours.

pris par le PAM à l'égard des principes définis à l'échelle du système en lien avec la responsabilité à l'égard des populations touchées et le devoir de ne pas nuire.

161. Tous les accords de partenariat sur le terrain établis par le PAM avec des partenaires mentionnent les droits de l'homme associés à l'assistance humanitaire et à l'aide au développement. Il s'agit notamment des responsabilités en matière de protection, d'égalité des sexes et de violence sexiste et du principe de tolérance zéro concernant l'exploitation et les atteintes sexuelles.

Garanties environnementales

162. Dans le cadre des programmes relatifs à la résilience, et plus spécifiquement au niveau de la manipulation après récolte, les principaux principes liés à la durabilité environnementale et sociale sont appliqués⁵⁵.
163. Les activités proposées au titre de l'effet direct stratégique 3 relatif au renforcement de la résilience sont cohérentes avec la stratégie nationale de réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts et le programme national d'adaptation au changement climatique adoptés en 2012. Elles sont axées sur l'intensification de l'agriculture respectueuse de l'environnement en tant que stratégie essentielle de réduction de la vulnérabilité des ménages pauvres face aux risques climatiques et de sauvegarde des forêts et des aires protégées.
164. Le PAM, la FAO et le Gouvernement encourageront la fabrication et l'utilisation de fourneaux respectueux de l'environnement pour réduire la déforestation et son impact dans les zones où des programmes d'alimentation scolaire utilisant la production locale sont mis en œuvre. Des techniques durables et sans danger de gestion des déchets seront promues pour faciliter le recyclage et limiter la dégradation des sols, protéger la flore et la faune sauvages et réduire autant que possible le gaspillage alimentaire. La question de la sécurité sanitaire des aliments est traitée dans le cadre de la formation régulièrement assurée à l'intention des comités de gestion de l'alimentation scolaire.

6. Des ressources axées sur les résultats

6.1 Budget de portefeuille de pays

165. Les perspectives de financement pour le PSP sont réalistes et cohérentes avec les tendances récentes observées en République démocratique du Congo. Le PAM espère mobiliser au moins 60 pour cent du montant requis pour la mise en œuvre du PSP chaque année. Des ressources seront allouées aux activités qui contribuent à l'égalité des sexes. En cas de déficit de financement, la priorité sera donnée aux interventions destinées à sauver des vies. L'aptitude du PAM à affecter les ressources aux différents effets directs stratégiques dépendra de la nature des ressources fournies par les donateurs et de la proportion de fonds réservés à des usages particuliers.

⁵⁵ Ces principes sont les suivants: améliorer l'efficacité de l'utilisation des ressources; promouvoir et adopter les bonnes pratiques pour conserver, protéger et améliorer les ressources naturelles, notamment les semences; appuyer les moyens d'existence améliorés durables à l'appui du bien-être social; renforcer la résilience des populations, des communautés et des écosystèmes; et promouvoir les mécanismes de gouvernance responsables et efficaces fondés sur des approches participatives.

TABLEAU 4: BUDGET DE PORTEFEUILLE DE PAYS (en dollars)						
Effet direct stratégique	Activité	Année 1 2021	Année 2 2022	Année 3 2023	Année 4 2024	Total
1	1	233 771 852	208 972 928	174 785 668	175 881 072	793 411 520
	2	52 662 450	48 314 463	43 918 021	36 162 498	181 057 431
	3	63 450 823	58 128 953	52 790 198	49 480 613	223 850 587
2	4	16 496 266	21 075 824	26 301 761	34 975 158	98 849 009
	5	11 069 910	11 101 537	11 180 596	11 237 779	44 589 822
3	6	30 468 432	31 689 634	35 041 791	38 091 385	135 291 242
4	7	42 155 121	42 542 293	42 838 716	43 056 305	170 592 435
	8	1 385 886	1 427 846	1 469 329	1 510 749	5 793 810
	9	5 016 522	5 067 112	5 107 641	5 139 578	20 330 853
Total		456 477 262	428 320 590	393 433 722	395 535 136	1 673 766 710

166. Les facteurs internes déterminant le budget de portefeuille de pays sont les coûts de transfert relatifs aux distributions en nature et aux transferts de type monétaire, le renforcement des capacités et la prestation de services, les coûts de mise en œuvre directs couvrant les frais de personnel du bureau de pays et des bureaux de terrain et les coûts de fonctionnement connexes. Les facteurs externes sont le nombre de bénéficiaires des transferts en nature et des transferts de type monétaire et le nombre de bénéficiaires directs et indirects du renforcement des capacités et de la prestation de services, comme les usagers des services fournis par le PAM à la demande, les petits exploitants et d'autres parties prenantes.

6.2 Perspectives et stratégie de financement

167. Les opérations menées par le PAM en République démocratique du Congo sont relativement bien financées depuis 2018. Le PAM s'est positionné avec succès comme un partenaire fiable dans les programmes de secours humanitaire et de renforcement de la résilience, ce qui lui a permis de se voir attribuer plus de 260 millions de dollars de financement direct de la part de ses partenaires au cours des dernières années. La plupart de ces financements étaient destinés à ses activités relevant de l'intervention face à une crise mais des investissements non négligeables ont été alloués aussi à son portefeuille de renforcement de la résilience.

168. Pour être en mesure de mettre en œuvre le PSP, le PAM devra recevoir un investissement régulier de la part des donateurs du secteur humanitaire, du secteur du développement et du secteur privé. Au cours des quatre prochaines années, il devra mobiliser 1,67 milliard de dollars, dont 83 pour cent en faveur de l'intervention face à une crise et 17 pour cent en faveur du renforcement de la résilience.

169. Les financements humanitaires ont permis au PAM d'assurer l'exécution de ses programmes en République démocratique du Congo, grâce à l'engagement régulier et à l'intérêt renouvelé des donateurs. La stratégie du PAM consistant à relier les secours d'urgence à des programmes de renforcement de la résilience dans la mesure du possible a été bien accueillie, de même que son approche de fourniture de secours d'urgence saisonniers. Il est donc probable que le financement en faveur du domaine d'action privilégié "Intervention face à une crise" continue à être suffisant pendant la période couverte par le PSP 2021–2024.

170. Des consultations laissent penser qu'il serait souhaitable de continuer à appuyer les activités conjointes de renforcement de la résilience pendant toute la durée du PSP.
171. Pour atteindre ses objectifs, le PAM aura besoin d'un financement souple sur le long terme. En conséquence, il se concertera avec les donateurs afin d'optimiser la souplesse et la prévisibilité des ressources. Tout en continuant à renforcer ses partenariats avec les donateurs habituels, il étoffera son socle de donateurs pour y intégrer des donateurs non traditionnels, notamment du secteur privé, en vue d'obtenir davantage de ressources en faveur de ses interventions face à une crise et de jeter les bases de ses activités de renforcement de la résilience à moyen et à long terme.
172. Dans le but de se procurer des financements suffisants en faveur du renforcement de la résilience, le PAM explorera les possibilités de partenariat avec le Ministère des finances et le Ministère du plan, les fondations et les banques de développement et collaborera avec des entreprises du secteur privé dans le domaine de l'assistance technique. Il fera équipe également avec d'autres acteurs du développement pour tirer parti de leurs connaissances et de leurs ressources, et communiquera régulièrement avec les donateurs pour démontrer les résultats et l'impact obtenus.
173. En cas de déficit de financement, notamment en faveur de l'effet direct stratégique 1, le PAM affectera les ressources disponibles aux activités destinées à sauver des vies tout en poursuivant la mise en œuvre d'autres activités du PSP afin de respecter les priorités et les investissements déterminés par certains donateurs. Compte tenu de la pandémie actuelle de COVID-19, il pourrait être nécessaire de modifier des activités ou d'intensifier les interventions visant à sauver des vies. Fort de son expérience relative aux épidémies d'Ebola, le bureau de pays est bien placé pour reformuler les activités du PSP s'il le faut.

ANNEXE I

CADRE LOGIQUE DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ÉTABLI POUR LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO (2021-2024)

But stratégique 1: Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro

Objectif stratégique 1: Éliminer la faim en préservant l'accès à l'alimentation

Résultat stratégique 1: Chacun a accès à la nourriture

Effet direct stratégique 1: Les populations touchées par un conflit ou une crise sont en mesure de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels pendant toute l'année

Catégorie d'effet direct correspondante:
Maintien/amélioration de l'accès des individus et des ménages à une alimentation suffisante

Tient compte de la nutrition

Domaine d'action privilégié:
Intervention face à une crise

Hypothèses

Les budget disponible est suffisant

Indicateurs d'effet direct

Indice des stratégies de survie fondé sur la consommation (moyenne)

Capacité économique de subvenir aux besoins essentiels

Score de consommation alimentaire

Taux d'abandon du traitement de la malnutrition aiguë modérée

Taux de mortalité du traitement de la malnutrition aiguë modérée

Taux de non-réaction au traitement de la malnutrition aiguë modérée

Taux de récupération du traitement de la malnutrition aiguë modérée

Seuil minimal de diversité alimentaire pour les femmes

Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant l'apport alimentaire minimum acceptable

Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture)

Proportion de la population cible participant à un nombre suffisant de distributions (observance)

Activités et produits

1. Fournir équitablement aux femmes et aux hommes une assistance à dimension nutritionnelle pour subvenir aux besoins essentiels des populations touchées par un conflit ou une crise, grâce à l'apport direct d'une assistance et à l'amélioration de la coordination interorganisations (Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture)

Les populations en situation d'insécurité alimentaire touchées par un conflit ou une crise reçoivent une assistance alimentaire nutritive en quantité suffisante et en temps voulu qui couvre leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels, promouvant la cohésion sociale et l'atténuation des conflits. (A: Ressources transférées; E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements réalisées)

Les populations touchées par un conflit ou une crise tirent profit de la capacité renforcée des pouvoirs publics et des partenaires à anticiper la survenue de situations d'urgence et à s'y préparer. (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

2. Traiter la malnutrition aiguë modérée dans les populations touchées par un conflit ou une crise (Traitement nutritionnel)

Les populations ciblées, notamment les enfants de 6 à 59 mois, les filles et les femmes enceintes ou allaitantes et les personnes sous traitement antirétroviral ou sous traitement antituberculeux sous surveillance directe bénéficient d'un ensemble complet d'activités nutritionnelles comprenant notamment l'apport d'aliments nutritifs spécialisés pour traiter la malnutrition aiguë modérée. (A: Ressources transférées; B: Aliments nutritifs fournis)

3. Prévenir la malnutrition aiguë dans les populations touchées par un conflit ou une crise (Prévention de la malnutrition)

Les populations vulnérables, notamment les enfants de 6 à 23 mois et les filles et les femmes enceintes ou allaitantes, bénéficient d'un ensemble complet d'activités nutritionnelles, comprenant notamment l'apport d'aliments nutritifs spécialisés pour traiter la malnutrition aiguë. (A: Ressources transférées; B: Aliments nutritifs fournis)

Effet direct stratégique 2: D'ici à 2024, le capital humain des populations à risque est protégé et renforcé d'une manière équitable et inclusive

Catégorie d'effet direct correspondante:
Maintien/amélioration de l'accès des individus et des ménages à une alimentation suffisante

Domaine d'action privilégié:
Renforcement de la résilience

Hypothèses

Des financements sont disponibles

Indicateurs d'effet direct

Seuil minimal de diversité alimentaire pour les femmes

Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture)

Taux de poursuite des études/taux d'abandon des études

Valeur et quantité des produits vendus par les petits exploitants par l'intermédiaire de systèmes de regroupement de la production appuyés par le PAM

Activités et produits**4. Fournir des repas scolaires nutritifs aux écoliers ciblés et appuyer la mise en œuvre du programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale (Repas scolaires)**

Les enfants des écoles primaires reçoivent en temps voulu des repas nutritifs en quantité suffisante qui couvrent leurs besoins alimentaires et nutritionnels.
(A: Ressources transférées; N: Alimentation scolaire assurée)

Une information ciblée sur la santé et la nutrition est communiquée aux enfants des écoles primaires et aux aidants. (E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements réalisées)

5. Appuyer les interventions visant à prévenir la malnutrition chronique, en particulier chez les personnes à risque (Prévention de la malnutrition)

Les populations et les communautés ciblées participent à des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements axées sur la nutrition et propres à transformer les relations entre les sexes et bénéficient d'un accès équitable à des aliments enrichis pour prévenir l'émaciation et le retard de croissance. (B. Aliments nutritifs fournis; E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements réalisées)

Les populations ciblées tirent profit de la collecte d'éléments factuels qui favorise l'élaboration de programmes à dimension nutritionnelle et de nature à favoriser l'équité entre les sexes et à transformer les relations entre les sexes. (E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements réalisées)

Les populations ciblées, notamment les enfants de 6 à 23 mois et les filles et les femmes enceintes ou allaitantes bénéficient d'un ensemble complet d'activités nutritionnelles comprenant, s'il y a lieu, la distribution d'aliments nutritifs pour lutter contre la malnutrition chronique. (A: Ressources transférées; B. Aliments nutritifs fournis)

Objectif stratégique 3: Assurer la sécurité alimentaire

Résultat stratégique 3: La sécurité alimentaire et la nutrition des petits exploitants s'améliorent grâce à l'augmentation de la productivité et des revenus

Effet direct stratégique 3: D'ici à 2024, les moyens d'existence, la résilience, la cohésion sociale et la protection des petits exploitants et des acteurs des chaînes de valeur alimentaires sont améliorés et l'égalité des sexes progresse au sein de ces catégories de populations

Catégorie d'effet direct correspondante: Augmentation de la production et des ventes des petits exploitants

Tient compte de la nutrition

Domaine d'action privilégié: Renforcement de la résilience

Hypothèses

La situation sur le plan de la sécurité est calme

Indicateurs d'effet direct

Score de consommation alimentaire

Proportion de la population des communautés ciblées faisant état d'avantages découlant de l'amélioration de la base des moyens d'existence

Proportion de la population des communautés ciblées faisant état d'avantages sur le plan de l'environnement

Valeur et quantité des produits vendus par les petits exploitants par l'intermédiaire de systèmes de regroupement de la production appuyés par le PAM

Activités et produits

6. Aider les petits exploitants et les acteurs des chaînes de valeur à bénéficier d'un accès équitable à des services, des marchés et des moyens d'existence à dimension nutritionnelle climatiquement rationnels (Appui aux marchés agricoles au profit des petits exploitants)

Les petits exploitants, femmes et hommes, ciblés tirent profit de l'appui visant à accroître la production et la commercialisation des produits alimentaires locaux et la consommation d'aliments riches en nutriments, et des capacités renforcées des parties prenantes nationales et locales. (F: Achats effectués auprès de petits exploitants)

Les petits exploitants et les acteurs des chaînes de valeur ciblés tirent profit de l'appui renforcé fourni en faveur de la mise en place de moyens d'existence équitables et inclusifs, portant sur l'amélioration des compétences de production au service de chaînes de valeur durables. (D: Actifs créés)

Les communautés ciblées tirent profit des activités d'éducation nutritionnelle, du changement de la société et des comportements, de l'amélioration de la production locale et du renforcement des capacités des parties prenantes nationales et locales. (E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements réalisées)

Les petits exploitants, femmes et hommes, ciblés reçoivent une assistance alimentaire assortie de conditions. (A: Ressources transférées)

But stratégique 2: Nouer des partenariats pour faciliter la mise en œuvre des ODD

Objectif stratégique 5: Travailler en partenariat pour de meilleurs résultats au regard des ODD

Résultat stratégique 8: Le partage des connaissances, du savoir-faire et de la technologie renforce l'appui apporté par les partenariats mondiaux aux activités menées par les pays en vue de réaliser les ODD

Effet direct stratégique 4: Les partenaires de l'action humanitaire et du développement ont accès à des services aériens fiables ainsi qu'à des services améliorés dans les domaines de la chaîne d'approvisionnement et autres pendant et après les conflits et les crises

Catégorie d'effet direct correspondante: Amélioration des plateformes de coordination communes

Domaine d'action privilégié: Intervention face à une crise

Hypothèses

Des ressources financières sont disponibles

Indicateurs d'effet direct

Taux de satisfaction des usagers

Activités et produits**7. Fournir des services aériens d'aide humanitaire à la communauté humanitaire (Prestation de services et plateformes)**

Les populations touchées par un conflit ou une crise tirent profit de services aériens fiables axés sur les besoins des usagers, qui permettent de mener des interventions humanitaires efficaces en temps voulu. (H: Services et plateformes partagés mis à disposition)

8. Mettre en place des plateformes humanitaires (services de coordination et d'information assurés par le module de la logistique) pour la communauté humanitaire (Prestation de services et plateformes)

Les populations exposées à l'insécurité alimentaire lors de situations d'urgence tirent profit de l'amélioration de l'information fondée sur des données factuelles et de la coordination au sein de la communauté humanitaire. (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les personnes vulnérables tirent profit de la chaîne d'approvisionnement et des autres services logistiques que le PAM met à la disposition de ses partenaires, car elles reçoivent une assistance efficace en temps voulu. (H: Services et plateformes partagés mis à disposition)

9. Fournir des services à la demande aux partenaires de l'action humanitaire et du développement (Prestation de services et plateformes)

Les personnes vulnérables tirent profit de la chaîne d'approvisionnement et des autres services logistiques que le PAM met à la disposition de ses partenaires, car elles reçoivent une assistance efficace en temps voulu. (K: Partenariats appuyés)

But stratégique 1: Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro**C.1. Les populations touchées sont en mesure de tenir le PAM et ses partenaires comptables pour ce qui est de répondre à leurs besoins alimentaires en tenant compte de leurs avis et de leurs préférences****Résultats transversaux**

C.1.1 Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance informées au sujet du programme

C.1.2 Proportion d'activités pour lesquelles les avis donnés en retour par les bénéficiaires sont consignés, analysés et pris en compte pour améliorer les programmes

C.2. Les populations touchées sont en mesure de bénéficier des programmes du PAM d'une manière qui assure et renforce leur sécurité, leur dignité et leur intégrité**Résultats transversaux**

C.2.1: Proportion de personnes ciblées ayant accès à l'assistance sans rencontrer de problèmes de sécurité

C.2.2: Proportion de personnes ciblées indiquant que les programmes du PAM respectent leur dignité

C.2.3: Proportion de personnes ciblées ayant librement accès aux programmes du PAM

C.3. L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes progressent au sein des populations bénéficiant de l'assistance du PAM**Résultats transversaux**

C.3.1 Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des produits alimentaires, des espèces ou des bons sont prises par la femme, par l'homme ou par les deux, ventilée par modalité de transfert

C.3.2. Proportion de femmes parmi les membres des entités prenant les décisions concernant l'assistance alimentaire (comités, conseils, équipes, etc.)

C.3.3 Type de transfert (vivres, espèces, bons ou pas de rémunération) reçu par les personnes participant aux activités du PAM, ventilé par sexe et type d'activité

C.4. Les communautés ciblées tirent profit des programmes du PAM sans que cela nuise à l'environnement**Résultats transversaux**

C.4.1 Proportion d'activités pour lesquelles les risques écologiques ont été évalués et des mesures d'atténuation définies, selon que de besoin

ANNEXE II

VENTILATION INDICATIVE DES COÛTS PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE (<i>en dollars</i>)					
	Résultat stratégique 1 du PAM	Résultat stratégique 1 du PAM	Résultat stratégique 3 du PAM	Résultat stratégique 8 du PAM	Total
	Effet direct stratégique 1	Effet direct stratégique 2	Effet direct stratégique 3	Effet direct stratégique 4	
Domaine d'action privilégié	Intervention face à une crise	Renforcement de la résilience	Renforcement de la résilience	Intervention face à une crise	
Transferts	944 851 412	112 187 415	94 109 213	165 816 892	1 316 964 932
Mise en œuvre	128 619 676	16 204 024	27 020 710	11 863 199	183 707 611
Coûts d'appui directs ajustés	51 711 578	6 292 910	5 904 106	8 625 261	72 533 855
Total partiel	1 125 182 666	134 684 349	127 034 030	186 305 353	1 573 206 397
Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent)	73 136 873	8 754 483	8 257 212	10 411 745	100 560 313
Total	1 198 319 539	143 438 831	135 291 242	196 717 097	1 673 766 710

Liste des sigles utilisés dans le présent document

ACV	analyse et cartographie de la vulnérabilité
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IPC	Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire
MONUSCO	Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo
ODD	objectif de développement durable
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	organisation non gouvernementale
ONU-Femmes	Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
PIB	produit intérieur brut
PSP	plan stratégique de pays
PSPP	plan stratégique de pays provisoire
SABER	approche systémique pour l'amélioration des résultats dans le domaine de l'éducation
SUN	Renforcer la nutrition
UNHAS	Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
WASH	eau, assainissement et hygiène